



Mémoire
Présenté par :
Ahmadou Touré

Université de Bamako
FACULTE DES LETTRES,
LANGUES, ARTS ET SCIENCES
HUMAINES

**L'héritage intellectuel d'Ahmed Baba
Es- Sudani de Tombouctou, Sa Doctrine.**

Annee Academique: 2007/2008

Université de Bamako

**FACULTE DES LETTRES, LANGUES,
ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)**

DER : Sciences sociales

Section : Philosophie

**Thème : L'héritage intellectuel d'Ahmed Baba
Es- Sudani de Tombouctou, Sa Doctrine.**

MEMOIRE DE MAITRISE

Sous la direction de:

P^f Ousmane Talibouna Gakou

Présenté et soutenu par :

Ahmadou Touré

Année universitaire: 2007-2008

Sommaire

Dédicace	II
Remerciements	III
Résumé	IV
Introduction	1
Chapitre I : Vie et œuvres	4
Chapitre II : Présentation de sa doctrine	26
Chapitre III : Analyse critique de sa doctrine	40
Conclusion	54
Bibliographie	56
Table des matières	58
Annexe	62

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Dédicace

A mon père, feu Mahamane Albadia Touré, instituteur en retraite à Tombouctou.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Remerciements

Au terme de ce mémoire, j'adresse mes remerciements et toute ma reconnaissance :

- A Allah, le Tout Puissant pour m'avoir permis de vivre ce jour.
- Au Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique « *CODERSIA* » pour leur appui :
 - Technique, logistique et surtout financier, le tout couronné par une disponibilité sans égale facilitant la bonne réalisation du présent travail.
- Au nom de mon pays, le Mali, de l'Université de Bamako, de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines « *FLASH* », de mon Département d'Etudes et de Recherches, Sciences Sociales et de la Section Philosophie, je vous remercie une fois de plus et vous assure que ce travail sera à votre souhait.
- Egalement à mes parents, professeurs, amis et camarades pour leurs soutiens inconditionnels, et plus particulièrement mon directeur de mémoire, le professeur Ousmane Talibouna Gakou pour sa disponibilité.

Résumé

Dans ce mémoire de fin d'études, il est question de l'**héritage intellectuel d'Ahmed Baba Es-Sudâni** (1556-1627) natif de Tombouctou, en l'occurrence de sa **doctrine**, un des plus grands savants du Soudan occidental à l'époque de l'empire Songhoy. Il n'est pas à confondre avec Ahmed Baba Aboul Abbas le cadî (1831-1936) également originaire de Tombouctou.

Ahmed Baba Es- Sudani, en tant que penseur mérite d'être encore étudié pour le faire connaître davantage dans le milieu intellectuel et particulièrement universitaire ; d'où la raison de ce mémoire qui s'intitule "**la doctrine d'Ahmed Baba Es- Sudani**".

Ainsi, nous pensons contribuer à le faire connaître, voire à le faire intégrer dans les programmes d'enseignement au même titre que les auteurs occidentaux, à contribuer à la sauvegarde et à la réhabilitation du patrimoine culturel africain.

Malgré la qualité de ses œuvres, il est mal connu, du fait que pendant toute la colonisation, il a été volontairement ignoré, bien que sa pensée soit d'une grande envergure, et résume le génie intellectuel des grands savants sahéliens.

Vu ces objectifs, nous nous sommes posé certaines questions, à savoir :

Qui était Ahmed Baba Es- Sudani sa vie et son œuvre ?

En quoi consiste sa doctrine ?

Quel type de penseur est-il ?

Quel regard critique peut-on avoir sur son héritage intellectuel ?

Notre démarche a consisté à entreprendre une quête de l'information aussi bien par la documentation écrite qu'orale, à Bamako et à Tombouctou en nous intéressant aux auteurs qui ont parlé ou écrit sur Ahmed Baba et Tombouctou

De même, nous-nous sommes entretenu avec plusieurs spécialistes d'Ahmed Baba Es-Sudani à Bamako et à Tombouctou.

En somme, il ressort de la présente étude que le penseur malien Ahmed Baba Es-Sudani, peut-être qualifié de philosophe africain, négro-berbère de grande envergure. Il est encore d'actualité par son esprit patriotique, son sens de la bonne gouvernance et son souci de la défense des droits de l'homme et de l'égalité des races.

Introduction

Tombouctou, capitale de l'intelligentsia¹, carrefour multiracial et pluriethnique, polyglotte et de bicéphalisme culturel qu'elle a joué sur le continent plus qu'un centre intellectuel, Tombouctou fut un des plus grands centres scientifiques de l'Islam.

Ville cosmopolite, elle est de tout temps demeurée respectueuses des traditions et des activités de toutes les composantes de sa population, exploitant au mieux les diversités culturelles et intellectuelles. Mieux que toutes les autres régions, Tombouctou put profiter des conquêtes et occupations et rassembler les acquisitions intellectuelles afin de créer les bibliothèques les plus riches.

D'entrepôt de marchandises, la ville devient un entrepôt de langues et de sciences arabes, qu'elle répandit au loin, en même temps que le sel et les étoffes. Pour se comprendre, les Songhoy, Peul, Touareg, Kounta, Haoussa, Soninké, Bambara, Mossi, Toucouleur utilisaient la langue arabe, parlée couramment à Tombouctou.

Des savants et des poètes maures, des Andalous vinrent s'y réfugier après la Reconquista des Rois catholiques qui avait pris Cordoue en 1236 et Grenade en 1492. Les caravanes du Nord transmirent les progrès de Fez, de Marrakech et de Tunis.

Sur le plan de l'instruction, Tombouctou a été un centre privilégié de la science et de la littérature des pays du Niger avec notamment l'Université de Sankoré, sœur cadette de celles du Caire, de Cordoue, de Fès, de Damas, et qui accueillait et formait les étudiants en provenance aussi bien du Soudan, notamment de Djenné, Agadès, et Oualata que du monde méditerranéen. Œuvre d'un mécène de Tombouctou, cette université était le pilier de la vie intellectuelle.

La ville connut ainsi de nombreux savants noirs qui lui assurèrent un rayonnement intellectuel dans lequel les Maures prirent une grande part. L'enseignement était fondé sur le Coran et portait sur la grammaire, la littérature, le commentaire du livre Saint, la philosophie et la religion. Grâce à cet enseignement multiforme et à sa position de relais

¹ Ministère de la culture du Mali « Tombouctou 2006 » Magazine de la culture le Donko, N° 06, Bamako, sous la direction de publication ministère de la culture du Mali, Septembre 2006, p.41

entre le Maghreb et le Soudan, Tombouctou jouera un rôle significatif dans l'expansion et le rayonnement de l'Islam. L'empereur Mansa Kankou Moussa qui l'annexa, y fit construire, suite à son pèlerinage à la Mecque (1324-1325) la mosquée de Djingareyber. La ville entre ensuite dans le giron de l'empire Songhoï et devient un des foyers les plus importants de la culture islamique avec de nombreuses universités.

Suite à l'invasion marocaine en 1591 et à d'autres facteurs d'ordre naturel et humain, en l'occurrence les sécheresses récurrentes et le ralentissement du commerce transsaharien, Tombouctou entre dans une phase de déclin, perd une bonne partie de sa population, mais reste un centre islamique de premier plan.

La ville aux 333 Saints avait une renommée qui dépassait les frontières. On venait en pèlerinage sur les Tombes des Saints qu'on priait d'intercéder auprès du très haut. On leur demandait des miracles et on se faisait enterrer aux abords de leurs tombeaux afin de bénéficier de la grâce divine. Tout autour de la ville, sur la crête des dunes, s'élevaient des petites chapelles, formant à Tombouctou comme un rempart de sainteté mais aussi de protection pour les populations et la ville.

En somme, la cité de Tombouctou a été le cerveau du Soudan, la cité souvenir d'encre donnant à cette pensée des temps anciens tout son sens : « Le sel vient du Nord, l'or vient de Sud et l'argent du pays des blancs, mais les paroles de Dieu, les choses savantes, les histoires et les jolis contes, on ne les trouve qu'à Tombouctou ».

Pourquoi entreprendre une recherche sur la doctrine d'Ahmed Baba Es-sudani de Tombouctou (1556-1627) ?

Le moyen âge africain recèle des trésors philosophiques inconnus sinon méconnus du monde, Ahmed Baba Es-sudani est l'un de ces bijoux perdus qu'il s'agit de retrouver. Nous-nous proposons ici de donner un aperçu de la vie et de la pensée de ce philosophe du Sahara méridional, dont la puissance théorique illumine l'empire Songhoï aux 16 et 17^e siècles.

Mais aujourd'hui², force est de constater que cet éminent penseur a sombré dans l'oubli, alors que son patriotisme politique et son humanisme rationaliste militent en faveur de son retour au premier plan, dans un continent qui a soif de libération et de progression vers les lumières.

Vu ces objectifs, nous nous sommes, posé certaines questions, à savoir :

Qui était Ahmed Baba Es- Sudani, Sa vie et Son œuvre ?

En quoi consiste sa doctrine ?

Quel type de penseur est-il ?

Quel regard critique peut-on avoir sur son héritage intellectuel ?

Notre démarche a consisté à entreprendre une quête de l'information aussi bien par la documentation écrite qu'orale, à Bamako et à Tombouctou en nous intéressant aux auteurs qui ont parlé ou écrit sur Ahmed Baba et Tombouctou.

Le présent mémoire comprend trois chapitres :

Le premier chapitre se rapportera à la vie et l'œuvre de l'auteur, le second consiste en une représentation de sa doctrine et le troisième procède à une analyse critique de sa doctrine.

² www.[Ethiopique-revue négro-africaine de littérature et de philosophie]. Com [p.6]

Chapitre premier

Vie et œuvres

I- Sa vie

I-1- Date et lieu de Naissance

D'après ses propres dires, Ahmed Baba Es- Sudani naquit le 26 octobre 1556³. Quand au lieu de naissance d'Ahmed Baba, il y a une divergence, moins considérable. Certains auteurs, placèrent le lieu de sa naissance à Arawan (village situé à trois cent kilomètres au Sud- Ouest de Tombouctou) mais d'autres à Tombouctou. En plaçant sa naissance à Tombouctou.

Ce dernier choix bien que ne s'appuyant sur aucune source écrite paraît être le plus vraisemblable, car ni dans sa biographie, ni dans celle de son père, que ses parents aient vécu à Arawan. On sait d'ailleurs que son père Ahmad naquit et y vécut à Tombouctou jusqu'à sa mort. Peut-on ? En dernière analyse conclure que s'il était réellement né à Arawan comme le soutient Cherbonneau les biographes n'auraient pas manqué d'en faire état.

I-2- Enfance et jeunesse

On ne sait pas grande chose sur l'enfance et la jeunesse d'Ahmed Baba Es- Sudani. Mais quelques rares indications sur les conditions dans lesquelles il accomplit ses études sont cependant survécues au temps. Il paraît établi que son père et son oncle paternel Abu Bakr se chargèrent de son éducation .C'est donc sous leurs directions respectives qu'il apprit à lire et à réciter le coran.

³ Mahmoud A Zouber, *Ahmad Baba de Tombouctou (1556-1627): Sa vie et Son œuvre*, G-P, Maisonneuve et Larose, Paris, 1977, p. 21

Si Ahmed Baba Es- Sudani eût la chance d'être né dans une famille de lettrés, encore celle de passer sa jeunesse à Tombouctou au bon moment de son rayonnement culturel. Il put ainsi suivre l'enseignement des savants, très nombreux, à Tombouctou à cette époque. Il n'avait pas eu par conséquent à effectuer des longs déplacements pour trouver des maîtres capables de lui enseigner les principales sciences islamiques :

L'exégèse (*Tafsir*), le droit (*Fiqh*), les traditions (*hadith*), la grammaire (*nahw*), la théologie (*tawhid*), la mystique (*tasawwuf*) etc.

Il était assidu, travaillant sans relâche, cherchant au contact de grands- maîtres, à enrichir son esprit et à satisfaire sa curiosité, comme le note Al- Sadi dans *Ta'rikh Al-sudan*, qui le dépeint sous cet aspect de bon élève. Ahmed Baba semble avoir étudié jusqu'à l'âge de trente ans environ, et animé d'une grande ferveur dans les études, il devint l'homme le plus instruit de Tombouctou au moment de l'expédition marocaine en 1591.

I-3- Ahmed Baba Es- Sudani et l'expédition marocaine au Soudan

En 1591, Mulay Ahmed Al- Mansur le Sadide, sultan du Maroc, désireux de prendre le contrôle des mines de sel et d'or situées au Soudan, envoya le meilleur de son armée pour conquérir ce pays. Après- avoir défait l'armée Songhoy les marocains occupèrent Gao (actuellement sixième région administrative du Mali, situé au sud-est du dit pays) capitale de l'empire Songhoy. Mais quand le gouverneur marocain, le général Mahmud Zarqun s'installa à Tombouctou, Ahmed Baba Es- Sudani qui était alors dans toute la force de l'âge (il avait trente- six ans), dans l'éclat de sa renommée, et exerçait une grande influence sur ses concitoyens par la pureté de ses mœurs, par la stricte orthodoxie de son enseignement, tant par l'éloquence de sa parole, que par l'autorité morale qui s'attachait à sa personne, Ahmed Baba Es- Sudani devint le chef de la résistance opiniâtre que l'intelligentsia de Tombouctou opposa aux envahisseurs. Aussitôt le général Zarqun mécontent, rendit compte de son attitude hostile au souverain, qui d'abord ne voulut pas prendre des mesures contre lui. Mais deux années après, au début de l'année 1593, le sultan, ayant appris qu'Ahmed Baba Es- Sudani essayait de soulever la population, ordonna son arrestation et son exil au Maroc avec

tous les membres de sa famille⁴, selon l'expression d'Al-Sa'di " Une troupe nombreuse, où figuraient pères, enfants, petits-fils, hommes et femmes entassés pêle-mêle"⁵, non sans livrer au pillage les biens et la riche bibliothèque du grand patriote⁶.

En effet, rien ne justifiait aux yeux des Ulémas marocains cette invasion, rêve d'un tyran désœuvré, car les habitants de cette partie du Soudan professaient la religion musulmane depuis le huitième siècle de l'ère Chrétienne, et on ne pouvait se prévaloir d'aucun droit pour les incorporer dans l'empire, dont ils n'avaient été les sujets à aucune époque⁷.

Les prisonniers enchaînés, comme des malfaiteurs partirent de Tombouctou le 18 mars 1593. Ahmed Baba Es- Sudani en route, tomba de son chameau et se brisa une jambe. A leur arriver à Marrakech, ils furent grâce à l'intercession des docteurs marocains en leur faveur auprès du souverain, traités avec un peu plus d'égards et simplement placés dans des maisons enfermées.

Le 19 mai 1595, ils sont libérés mais à la condition de demeurer obligatoirement à Marrakech (Maroc). Dès sa libération, Ahmed Baba Es- Sudani, convoqué au palais par le sultan, il parut devant Al- Mansur accompagné par des nombreux lettrés de la capitale, qui avaient tenu à lui faire cortège. Ni la captivité, ni le mauvais traitement n'avaient réussi à l'abattre. Il était demeuré le vaillant champion de l'indépendance du Soudan.

⁴ Ils étaient, selon l'auteur *du ta'rikh El- fattach*, un peu plus de soixante-dix. Aucun d'entre eux ne revint jamais, à l'exception d'Ahmed Baba Es- Sudani.p.307

⁵ *Ta'rikh Es-soudan*, p.264

⁶ Ahmed Baba perdit dans cette affaire plus de 1600 volumes, y compris ceux de ses parents.

⁷ En réalité, Al- Mansur n'obéissait qu'en apparence à des préoccupations politiques ou religieuses quand il décidait de conquérir le Soudan : Son trésor était vide et il comptait pour le remplir, sur son riche butin : De plus, le Maroc était en guerre à cette époque avec les portugais, avait besoin de prisonniers soudanais pour renforcer son armée. Cf. Mahmoud A Zouber, *Ahmad Baba de Tombouctou (1556-1627) : Sa vie et Son œuvre*, G-P, Maisonneuve et Larose, Paris, 1977, p.25

On rapporte ici, leur joute dialectique telle qu'elle a été reproduite par Al- Ifrani⁸.

Al- Mansur, au début de l'audience, était séparé d'Ahmed Baba Es- Sudani d'un voile, il parla à Ahmed Baba Es- Sudani qui ne répond pas. "Dieu- qu'il soit exalté, dit Ahmed Baba déclare dans le Coran : Qu'aucun être humain ne peut communiquer avec Dieu autrement que par la révélation ou en demeurant caché derrière un voile : Vous imitez donc le maître des maîtres, mais si vous avez à me parler, venez vers moi et écarterez le rideau".

Al- Mansur s'étant rapproché et ayant relevé le voile, Ahmed Baba Es- Sudani lui dit : Qu'avez-vous besoin de saccager mes biens, de piller ma bibliothèque, et surtout de me faire enchaîner pour m'amener de Tombouctou à Marrakech ?- Nous avons voulu, répondit Al- Mansur faire l'unité du monde musulman et comme vous êtes un des plus distingués représentants de l'Islam dans votre pays, votre soumission devait entraîner celle de vos compatriotes "Pourquoi dans ce cas, réplique Ahmed Baba Es-Sudani, n'avoir pas fondé cette unité avec vos voisins (les Turcs). En entendant ces mots, Al- Mansur se tût, et ne trouvant plus rien à répondre, mit fin à l'audience.

I-4- Activités au Maroc

A peine, arraché à une obscure captivité, Ahmed Baba Es- Sudani en qui ses geôliers mêmes avaient découvert "Un réservoir d'érudition", se mit à enseigner au Jamii- Al – Shurafa, principale mosquée Université de Marrakech.

Son enseignement portait sur la grammaire, la rhétorique, le droit. Malgré sa prononciation défectueuse⁹ qui le rendait difficilement compréhensible, il vit affluer à ses cours des nombreux disciples.

Ahmed Baba Es- Sudani avait deux sortes de *majlis* (enseignements). D'abord, des cercles publics où il dispensa son enseignement à un large auditoire, ensuite des cercles

⁸ Ministère de la culture du Mali « Tombouctou 2006 » Magazine de la culture le Donko, N° 06, Bamako, sous la direction de publication du ministère de la culture du Mali, Septembre 2006, p.36

⁹ Certains biographes signalent que notre auteur avait des vices de prononciations à cause de son bégaiement.

organisés chez lui, où il donna ses cours à une petite élite constituée par ses amis et disciples favorables. Son vaste savoir, ses commentaires judicieux et ses écrits exercèrent un tel charme que certains étudiants ne manquèrent à aucun de ses cercles. Ahmed Baba Es-Sudani, dans sa résidence forcée, rendit des *fatwas*¹⁰, mais refusa d'être officiellement chargé des fonctions de *mufti* (jurisconsulte) pour ne pas avoir l'air d'accepter l'occupation de son pays par les marocains ou de reconnaître l'autorité de ces derniers. Sa renommée se rependit dans tous les centres cultivés du Maghreb.

A côté de ses activités de professeur et de *mufti*, il mena une intense activité littéraire. Cette période marocaine (1593-1607) fut la plus féconde des différentes phases de sa vie intellectuelle. En effet, au cours de cette période, il composa plus de la moitié de ses œuvres : Un peu plus de 29 titres sur un total de 56 que compte son œuvre connue.

I-5- Retour au Soudan

Ahmed Baba Es- Sudani demeura à Marrakech, jusqu'à l'avènement de Mulay Zaydan, fils d'Al- Mansur qui, ayant succédé à son frère Mulay Abu-Faris en 1607, permit à notre savant de retourner dans son pays. Cette permission, nous dit, Al- Sadi, fut consécutive à la promesse qu'il lui avait faite du vivant de son père de le laisser rentrer dans son pays le jour où Dieu le mettrait, lui Zaydan, en possession du palais de son père¹¹.

Au moment de quitter Marrakech pour se rendre à Tombouctou l'un des savants marocains qui assistèrent à son départ prit Ahmed Baba Es- Sudani par la main et récita ce verset coranique : "Certes, celui qui a institué par toi le Coran te ramène à ton point de départ ", verset qu'il est d'usage de réciter à l'adresse de celui qui part en voyage afin de revenir à son point de départ sain et sauf.

En entendant ces paroles Ahmed Baba Es- Sudani retira vivement sa main et s'écria : "Puisse Dieu ne me jamais ramener à ce rendez-vous, ni ne me faire revenir dans ce

¹⁰ C'est une consultation juridique, émanant d'un *mufti* ou d'un jurisconsulte renommé, en réponse à une question qui lui est posée par un juge ou un particulier. En raison d'une telle consultation, un magistrat peut prononcer sur un cas litigieux, ou un particulier de sa conduite.

¹¹ Ta'rikh Es-sudan, p.333

pays“. Ce trait témoigne à la fois du patriotisme intransigeant d’Ahmed Baba Es-Sudani de sa franchise sans réserve et de sa volonté de ne jamais dissimiler ce qui est juste.

Il arriva à Tombouctou, d’après Al- Sadi le 27 mars 1607. Il y passa le reste de sa vie en se consacrant entièrement à l’enseignement et à la rédaction des *Fatwas*.

I-6- Date et lieu de la mort

En ce qui concerne la date de la mort d’Ahmed Baba Es- Sudani, tous les biographes, à l’exception d’Al- Muhibbi placent sa mort le 22 avril 1627. Al- Muhibbi, quand à lui, situe cet événement le 06 juin 1623. Selon Mahmoud A Zouber, le fait qu’Al- Sadi (disciple direct et assidu d’Ahmed Baba Es- Sudani pendant les dernières années de sa vie, donc source digne de confiance) donne le 22 avril 1627 et comme lieu Tombouctou.

I-7- Descendance

On est mieux renseigné sur l’ascendance d’Ahmed Baba que sur sa descendance. On ne trouve que des rares indications sur la vie familiale d’Ahmed Baba Es-Sudani. Cependant, un voyageur français du XIX^e siècle, Félix Dubois, affirme avoir trouvé à Tombouctou deux arrière petit-fils d’Ahmed Baba Es- Sudani.

“L’un, écrit-il Ahmad Boubacar, est cadé et jouit d’une réputation d’homme de science, l’autre Oumar Baba vit de copie qu’il exécute d’une belle écriture¹².

On voit donc que la descendance d’Ahmed Baba Es-Sudani ne s’était pas éteinte encore au moment du passage de Dubois dans cette ville à la fin du XIX^e siècle.

De nos jours, nombreux sont ceux à Tombouctou qui se réclament d’Ahmed Baba leur prétention, toute fois doit être accueillie de notre part, avec beaucoup de circonspection car sa descendance, du moins en ligne directe parait bien s’éteindre avec Ahmad Boubacar et Oumar Baba signalés par Dubois. Tout au moins, l’histoire n’en a-t- elle pas gardé, d’autre trace ?

¹² Dubois Félix, *Tombouctou la mystérieuse*, Paris, Ernest Flammarion, 1972, p.331

Cependant avec d'autres recherches, nous pourrions retracer sa descendance avec authenticité (de son époque à nos jours) dans un futur proche.

II- Ses œuvres

Jusqu'ici, on n'a pu avec exactitude dénombrer les œuvres d'Ahmed Baba Es-Sudani. Mais des recherches effectuées au Soudan, au Nigeria, au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en France ont permis de dénombrer une trentaine de ces œuvres et une cinquantaine de titres.¹³

Nous allons essayer de les repartir selon les trois périodes dont chacune correspond à une étape décisive de sa vie.

II-1-Les ouvrages de la première période Tombouctienne (1556/1593)

Les titres :

- 1- *Al-tahdith wa-l-ta'nis* : composé avant l'année 1583, qui est un traité de grammaire.
- 2- *Al -maqsid al- kafil* : composé avant 1583, c'est un commentaire de Muktsar khalil, sur l'avantage du mariage.
- 3- *Tartib jami al-miyar* : composé après le 7 décembre 1583, est un recueil de ses consultations juridiques.
- 4- *Tanbih al-waqif* : composé le 7 décembre 1583, qui est un commentaire de texte de mukhtsar khalil portant sur le commerce.
- 5- *Durar al wishah* : composé le 7 décembre 1583, cet ouvrage est un abrégé du livre d'al- Suyuti qui traite des avantages du mariage.

¹³ I.H.E.R.I.A (C.D.R.A.B) *Symposium sur l'université de Sankoré et ses érudits*, 28 juillet au 03 Août 1996, p.34

- 6- *Ghayat al-amal* : composé le 7 décembre 1583, il traite la supériorité de l'intention par rapport à l'action.
- 7- *AL-ibda wa-l-iada* : composé avant le 7 décembre 1583, basé sur la grammaire.
- 8- *Ghayat al-ijadja* : composé le 7 décembre 1583, il aborde un traité sur la grammaire.
- 9- *Al-nukat al- mustajada*: achevé le 7 décembre 1583, un sujet relatif à la grammaire.
- 10- *Al – nukat al- waliffa* : composé après le 7 décembre 1583, un sujet sur la quintessence de la grammaire arabe d'Ibn Malik.
- 11- *Al- nukat al zakiyya* : composé également après le 7 décembre 1583, qui est le même que le précédent mais abrégé.
- 12- *Jalb- al-nima* : composé le 12 octobre 1588, un traité sur la bonne gouvernance.
- 13- *Nayl al- amal* : composé après le 12 octobre 1588, il traite le sujet de l'intention et de l'action.

II-2 -Les ouvrages de la période Marocaine (1593/1607)

Les titres :

- 14- *Al –la’ali al -sunduniyya* : composé le 28 novembre 1595, qui est une monographie très étendue consacrée au savant de Tlemcen Ibrahim al-Mallik.
- 15- *Nayl al-ibtihaj* : composé le 27 décembre 1596, c’est un recueil biographique que la *kifayat al-muhtaj* complète.
- 16- *Qasida yashtaq* : composé après 1596, c’est un poème dans lequel il explique son amour pour sa patrie durant son exil.
- 17- *Ma rawah al- ruwat* : composé en 1598, il traite la question des rapports entre le pouvoir et le savoir.
- 18- *Sharh al- aqida* : après 1598, qui est un commentaire sur la théologie.
- 19- *Sharh sughra* : composé après 1598, qui est un traité de théologie dogmatique sur l’unicité de Dieu.
- 20- *Tanwir al- qulub* : composé après 1598, il traite l’expiation des fautes graves par l’accomplissement des œuvres pieuses.
- 21- *Al – matabb wa-l-ma* : composé après 1598, il aborde la question des Noms divins.
- 22- *Fath al razzaq* : composé le 21 octobre 1599, c’est le commentaire d’un passage sur la prononciation des verbes.
- 23- *Falth al- muhyi fi mas’alt* : composé le 21 octobre 1599, un traité de grammaire.
- 24- *Wasilatif wa- shafi* : composé le 31 octobre 1599, qui est un traité des poèmes et de grammaire arabe.
- 25- *Ta’liq ala mawadi* : composé après 1600, relatif au droit Malikite.
- 26- *Manzuma fi-l-mab uthin* : composé avant 1601, un commentaire d’un traité en vers sur les réformateurs en Islam.

- 27- *Al- misk al- anam* : composé après 1601, il s'agit des observations sur un traité du droit Malikite.
- 28- *Jawab an al-qawib* : composé le 11 juillet 1603, un traité portant sur les lois coutumières instituées par les habitants de certaines régions montagneuses du Maroc.
- 29- *Al-Manhaj al-mubin* : composé le 11 juillet 1603, il traite un commentaire sur le hadith relatif aux mérites des *walis* ou amis de Dieu.
- 30- *Kifayat al -muhtaj* : composé le 11 juillet 1603, qui relate les biographies des principaux docteurs du droit Malikite de son temps.
- 31- *Durar al suluk* : composé le 11 juillet 1603, le sujet traité dans cet ouvrage est les biographies des califes et des rois musulmans.
- 32- *Fath al fard al samad*: compose le 11 juillet 1603, cet opuscule traite de l'amour de Dieu pour l'homme.
- 33- *Imta al- asma* : composé le 11 juillet 1603, ou il montre que les paroles des transmetteurs de hadith peuvent servir de modèles.
- 34- *Tuhfat al fudala* : composé le 11 juillet 1603, il traite les mérites de la science.
- 35- *Mira'at al- ta'rif* : composé le 11 juillet 1603, il traite des mérites de la science et de sa prééminence sur les pratiques culturelles.
- 36- *Anfas al- aalâq* : composé le 14 octobre 1606, c'est une glose (explication) du Mukhtasar de Khalil où il fait un parallèle entre le don nuptial et le prix de vente.
- 37- *Fath al razzaq* : composé le 14 octobre 1606, qui est un éclaircissement sur un passage concernant le doute et l'incertitude en fait de répudiation conditionnelle ou non conditionnelle.
- 38- *Irshad al-waqif* : composé également le 14 octobre 1606, qui est un abrégé de muktsar khalil qu'il commente traitant les échanges commerciaux.

- 39-*Al- zand al wari* : composé le 14 octobre 1606, qui est un commentaire de Muktsar khalil relatif au dommage subis par une chose vendue par l'option.
- 40-*Ifham al- sami* : composé après le 14 octobre 1606, un sujet sur le mariage par compensation.
- 41-*Masa 'il ila ulama* : composé le 16 Août 1606, cet opuscule traite des thèmes suivants :
- Exaucement des prières.
 - Divers sujets portant sur le droit, la morale, la théologie, et la syntaxe.
- 42-*Al durr al nâdir* : composé le 12 novembre 1606, c'est un recueil des prières sur les prophètes.
- 43-*Nuzul al-rahma* : composé le 4 décembre 1606, ici il explique le verset suivant : "Raconte plutôt les bienfaits de ton seigneur" ainsi que des hadiths se rapportant à ce sujet.
- 44-*Sharh al-sadr wa -tanwir* : composé le 4 décembre 1606, il aborde la question du pardon des péchés attribués au prophète.
- 45-*Nashr al- abir* : composé le 4 décembre 1606, qui traite le sujet de la prière du prophète.
- 46-*Fath al-qadir* : composé le 4 décembre 1606, il pourrait s'agir d'observations sur une forme de prières de demande qu'utilisaient certains imams.
- 47-*Khama 'il al- azhar* : composé le 4 décembre 1606, il traite le sujet de la prière des prophètes.
- 48-*Nayl al-maram* : composé le 4 décembre 1606, il traite du problème de l'invocation personnelle adressée à Dieu.
- 49-*Al lam fi'l_ishara* : composé le 11 octobre 1607, il traite de la consommation du tabac.

II-3 - Les ouvrages de la deuxième période Tombouctienne (1608/1627)

Les titres :

- 50- *Ayn al isâba fi hukm tabâ*: composé le 28 juillet 1610, il traite de la consommation du tabac.
- 51- *Minan al- rabb* : achevé le 28 juillet 1610, il aborde la question de la zakat (jusqu'au mariage).
- 52- *Miraj al-suud* : Ouvrage composé le 9 février 1615. Un ouvrage dans lequel il donna son point de vue sur l'esclavage par des arguments de fait et de droit.
- 53- *Ajwibat al as'ila-al- baa* : composé vers 1616, il s'agit comme l'indique le titre des réponses à des questions adressées à lui par des savants égyptiens sur plusieurs points juridiques ou religieux.
- 54- *Risala fi l-tasawwuf* : composé le 16 août 1616, il traite du mysticisme.
- 55- *Al- lam fi ajwibat*: composé le 4 novembre 1616, réponses écrites par Ahmed Baba sur le problème relatif à la concordance entre le calendrier musulman et le calendrier grégorien, au sort réservé à l'enfant naturel dans l'autre monde : ira-t-il au paradis ?
- 56- *Jawab an thalatathat as'ila* : composé le 19 novembre 1616, traitant les points suivants :
- La prééminence des docteurs pratiquants ;
 - La descendance chérifienne ;
 - Les docteurs non pratiquants et les ignorants.

Ainsi, on voit que la carrière d'auteur d'Ahmed Baba Es- Sudani, dont on peut fixer le début aux environs de l'année 1577, commence par des traités de droit, de grammaire et de morale (toute la première période Tombouctienne). Viennent ensuite la littérature biographique, la théologie, et l'histoire (toute la période marocaine). Quant à la fin de

cette carrière, qui couvre la deuxième période Tombouctienne, elle est marquée essentiellement par la rédaction des *fatwas*.

II-4- Quelques ouvrages détaillés (huit)

Parmi les œuvres d'Ahmed Baba, nous-nous attachons à analyser huit de ses ouvrages qui d'une part, permettra de survoler rapidement les principaux thèmes autour desquels s'articule presque l'ensemble de son œuvre, et d'autre part l'intérêt que présente sa pensée pour ses contemporains, et les raisons du succès ou des réticences dont il a été l'objet selon le cas.

Ces ouvrages sont les suivants :

II-4-1- Miraj al- suud

Ouvrage composé à Tombouctou le 9 février 1615. Un ouvrage dans lequel Ahmed Baba donna son point de vue sur l'esclavage par des arguments de fait et de droit, avec un grand luxe de citations empruntées au Coran, aux hadiths, aux historiens célèbres, aux jurisconsultes renommés.

Ahmed Baba résume pour sa part son opinion sur l'esclavage en ces termes : "Que Dieu nous dirige dans la bonne voie. Certes, les habitants des pays qui professent l'Islam, mais on y rencontre également des mécréants, dont quelques uns ont accepté le protectorat des musulmans et leur payent tribut. Il est, certes, difficile de distinguer les musulmans de ceux qui ne le sont pas, les premiers s'acquittent de l'obligation de la prière, les autres non, voilà tout. De là, une grande incertitude, et ceux qui arrachent ces malheureux à leurs foyers, ne savent rien de leur condition juridique". Il considère que tout ce problème est du à une confusion des règles du *Jihad* (guerre sainte) considéré comme une occasion d'acquérir la propriété en droit islamique.

Pour lui, toujours l'infidélité, qu'il s'agisse de chrétiens, juifs, idolâtres, berbères, arabes, de tout autre individu notoirement rebelle à l'Islam, est la seule justification de l'esclavage. Il n'y a aucune distinction à faire entre les mécréants, soudanais ou non. Et, il ajoute : "Quiconque a été capturé dans une guerre régulière, alors qu'il était infidèle, peut être réduit en esclavage, mais ceux qui ont embrassé l'Islam de plein gré, ou ont accepté le protectorat des musulmans, quelle que soit leur nationalitésont libres, il n'est pas permis de se les approprierIl en est ainsi pour la majeure partie des

peuples...“. Une fois de plus pour Ahmed Baba, seul le *Jihad* crée des esclaves susceptibles d’être acquis, en pleine sécurité de conscience, par un bon musulman.

Enfin, Ahmed Baba conclut par un rappel des conditions dans lesquelles il est permis, au point de vue du droit islamique de faire des esclaves. On commence par sommer les infidèles de se convertir puis on les invite à accepter le protectorat des musulmans quand ils ne veulent rien entendre, on les réduit en esclavage qu’ils soient blancs ou noirs, chrétiens, juifs, fétichistes ou animistes, il suffit qu’ils ne soient pas musulman au moment de leur capture.

Le *Miraj al-suud* est un résumé de nombreuses lettres reçues de part et d’autre. Quoiqu’il en soit, l’on peut tirer de cet opuscule est que, même si Ahmed Baba ne condamne pas d’une façon catégorique l’esclavage (c’eût y était d’ailleurs de la part d’un homme qui écrivait au début du XVII^e siècle), on trouve dans la plupart de ses propos une certaine réprobation de cette institution qui bafoue la dignité de l’homme et le réduit à l’état de chose. D’autre part, l’ensemble de l’argumentation d’Ahmed Baba sur cette question témoigne bien de son attachement à la dignité et à la liberté de l’homme, qui constituent la règle.

Alors que l’esclavage ne serait qu’une situation inhumaine faite de violence et de dominance, en tout cas, une condition malheureuse et regrettable. L’esclavage heurte sa conscience morale, qui, on le sent, préférerait un monde de fraternité humaine et d’égalité. Ses plaintes contre l’esclavage abusif et la condition servile en général donnent de lui l’image du sage qui n’admet ce fléau que malgré lui et se situerait plutôt dans la perspective d’une humanité réconciliée avec elle-même et formant une communauté universelle de croyants libres.

II-4-2- Kifayat al-muhtaj

Œuvre composée à Marrakech, le 11 juillet 1603. La *Kifayat* est l’œuvre la plus célèbre d’Ahmed Baba. Elle présente les caractéristiques suivantes :

- Elle étudie la vie des principaux docteurs de l’école Malikite qui vécurent entre les VII^e et XI^e siècles de l’hégire (XIII^e et XVII^e siècles de l’ère chrétienne)

En plus des renseignements biographiques proprement dits, la *Kifayat* relate quelques faits historiques qui, sans avoir de rapport direct avec les personnages étudiés, se sont

produits du vivant de ceux-ci. Par ailleurs, il arrive souvent que dans certaines notices Ahmed Baba aborde des questions de *Fiqh* ou d'*Usul* (méthodologie du droit). Par exemple, le long développement qu'il consacre au problème de l'*Ijtihad* (effort d'interprétation de la loi).

La *Kifayat* contient 662 biographies en comptant celle d'Ahmed Baba lui-même. Elle constitue l'une des sources principales de la biobibliographie du Maghreb jusqu'à la fin du XVI^e Siècle, elle permet aussi de suivre le mouvement intellectuel au Soudan durant les XV^e et XVI^e siècles.

A la fin de la *Kifayat*, Ahmed Baba donne la liste des ouvrages ou il a puisé l'essentiel de sa documentation. Il cite au total 40 titres dont la plupart sont introuvables aujourd'hui ou n'ont pas été publiés. Il affirme également interroger oralement des nombreux contemporains, Soudanais et Maghrébins tel que son père et son ami et disciple Muhammad Yaqub Al- Marrakushi.

Telle est la substance de la *Kifayat al- muhtaj*. C'est, on le voit, une galerie des docteurs les plus éminents de l'école Malikite qui vécurent au Maghreb et en Espagne jusqu'à l'époque de l'auteur. C'est aussi un témoignage presque unique pour la connaissance de l'histoire du Soudan occidental durant les XV^e et XVI^e siècles.

II-4-3- Jalb al- nima

Ouvrage composé à Tombouctou le 12 octobre 1588. Il est un des premiers en date des écrits d'Ahmed Baba du moins de ceux qui nous sommes parvenus ou qui ont été identifiés jusqu'à ce jour. Il comporte, d'après une table analytique qui termine le préambule quatre chapitres (*fusul*) et une conclusion (*Khatima*).

Dès le début, Ahmed Baba fixe le but de son ouvrage : " C'est, écrit-il, pour m'alerter moi-même et mettre en garde mes compatriotes et mes pairs contre la fréquentation des gouvernants oppresseurs (*al- wulat al- zalama*), que j'ai composé ce volume ".

Le thème central de son ouvrage est, on le voit, la question des rapports entre le pouvoir et le savoir. Dans les trois premiers chapitres, Ahmed Baba expose sans fil conducteur les opinions des docteurs musulmans qui, d'après, sont loin d'être d'accord sur cette question. C'est le quatrième chapitre où il donne sa propre position qui nous retient surtout. Il s'agit, en effet, de montrer comment Ahmed Baba apercevait le problème des

rappports entre la politique et la science. Mais là, non plus il n'y a pas de vue synthétique : Les questions sont jetées en vrac, sans justification de l'ordre choisi.

L'intérêt essentiel de ce chapitre réside surtout dans la morale qu'Ahmed Baba sait en tirer sur le bon et le mauvais emploi de ces rapports, qui pour lui, ne peuvent aboutir qu'à la "scission profonde, et à l'irréparable séparation" entre le pouvoir et le savoir.

La preuve dans les dangers presque permanents que courent ceux des savants qui se contentent de jouer le rôle de simples courtisans.

Sans doute notre savant avait-il à l'esprit, l'exemple de certains "hommes de science", dont l'ambition était de guider et d'inspirer la politique de l'Etat et qui avaient fini par identifier leurs intérêts avec ceux des princes et rois.

Au total, l'analyse de la contradiction entre le savoir et le pouvoir, par Ahmed Baba est celle d'un penseur conscient de la vanité et du péril de l'ambition politique déraisonnable, sans cesse exposée aux charmes pervers de l'abus de pouvoir.

Sa position est un enseignement encore actuel pour toute l'intelligentsia africaine et particulièrement pour les philosophes. Il institue la raison pensante comme tribunal du politique ; érige la tolérance politique et le sens du progrès scientifique et social, de la part des gouvernants, en critères de la gouvernance éclairée ; instaure la vigilance, et si nécessaire la distanciation vis-à-vis du pouvoir, en principes déontologiques permettant de sauvegarder la dignité de la science.

Enfin, on arrive à la conclusion où Ahmed Baba résume sa pensée avec une franchise sans fard : "Il y a, écrit-il, dans ce que nous venons de dire assez de preuve pour convaincre les savants et tous ceux qui se soucient du Salut de leur âme et désirent échapper au péril, de ne pas approcher les gouvernants oppresseurs". C'est, la pensée d'un homme qui avait subi lui-même les atrocités des oppresseurs s'en méfie extrêmement, redoute le pouvoir qui est, selon lui corrupteur et conduit facilement à l'enfer.

II-4-4- Tuhfat al- fudala

Ouvrage composé le 11 juillet 1603, dont, voici, le plan :

Le préambule, trois chapitres et une conclusion (*khatima*).

Dans le premier chapitre: Vertus et Mérites des *Ulémas*. De nombreux versets coraniques et *hadiths* prouvant ces mérites sont rapportés.

Dans le deuxième chapitre : la primauté de la “science“ (*al-ilm*) sur la “pratique culturelle“(*ibada*). Un grand nombre de *hadiths* et *athars* sont cités pour appuyer cette thèse.

Dans le troisième chapitre : la comparaison entre les savants (*Ulémas*) et les gnostiques ou “Saints“, là, aussi nous trouvons, en plus de certains *hadiths* et *athars* déjà cités, de longs développements sur les points de vue des grands docteurs musulmans.

Enfin dans la conclusion: nous trouvons la position partielle de l’auteur sur l’ensemble des points évoqués.

Dans cette *khatima* ou conclusion, où on peut percevoir sa position personnelle, Ahmed Baba montre d’une grande souplesse d’esprit, sa sympathie pour la thèse de la suprématie des savants.

Il indique que les arguments avancés des adversaires de cette thèse ne sont pas sans intérêt. Il précise, à cet égard, que “ceux qui possèdent la science ou le savoir et n’agissent pas selon leur enseignement ne sont qu’à moitié obéissant, tandis que ceux qui la ou le possèdent et agissent en conséquence ont un double mérites“.

Il privilégie l’interprétation de la loi (science juridique) et l’exégèse du texte coranique et de ses compléments doctrinaux. Il cite des paroles de guides spirituels musulmans, à l’appui de son choix ; Par exemple :

- «Cherchez la science en Chine s’il le faut »
- «Les savants sont les héritiers des prophètes »
- «L’encre des savants vaut mieux que le sang des martyrs »

Et, Ahmed Baba de conclure : “Nous penchons pour l’idée de la prééminence des savants, comme le prouvent de nombreux *hadiths* et *athars* ainsi que de nombreuses traditions remontant aux anciens vertueux (*al- salaf al- salih*). Mais, ajoute t-il, les savants dont il s’agit ici sont ceux qui font preuve de piété et de dévotion et se conformant à l’enseignement du Coran et de la Sunna, et non ceux qui cherchent de leur science des intérêts immédiats ou une gloire personnelle”.

II-4-5- Jawab an al- qawanin

Ouvrage composé à la même date que le *Tuhfat al- fudala*, l’opuscule est une *fatwa* rendue par Ahmed Baba au sujet des lois coutumières instituées par les habitants de certaines régions montagneuses du Maroc pour réprimer les gens qui mettent en coupe réglée la route de pèlerinage ou autres routes.

La question à laquelle répond cette *fatwa* est conçue en ces termes : “Que pensez- vous des pratiques de certains montagnards qui, pour punir les brigands et les coupeurs de route, confisquaient, à leur propre profit, les choses pillées, détruisaient les demeures et les biens des brigands, s’emparaient des biens de leurs parents, enfin leur faisaient jurer cinquante fois, ainsi que les leurs, de ne plus jamais commettre de tels actes ?”

Avant de répondre à cette question, Ahmed Baba se met en devoir de poser le principe suivant : “Lorsque les habitants d’une région où il n’y a ni sultan, ni cadî, se mettent d’accord pour établir des règles, afin de maintenir l’ordre et assurer la protection des individus et de leurs biens, leur conduite peut-être parfaitement légale, à moins que ces règles ne soient en contradiction avec l’esprit de la loi (*sharia*). Mais, ajoute-t-il, ces hommes- là, pour ne pas rester comme un troupeau errant, doivent se soumettre à l’autorité d’un sultan”.

Voici maintenant les points essentiels de la réponse d’Ahmed Baba.

1. Quand le chef de la communauté a capturé les brigands qui sont coupables du vol, il doit leur faire restituer les biens qu’ils ont volés, en vue de rendre ces biens à leurs légitimes propriétaires. S’il est impossible de connaître ces derniers, les biens récupérés seront utilisés dans l’intérêt commun des populations.

Le chef de la communauté n’est pas autorisé à contraindre les propriétaires des biens volés à conclure avec eux un “marché à prix fait” dans le but d’engager des poursuites

contre les brigands ou les voleurs, afin de leur appliquer les peines dont ils sont passibles, et il doit leur obliger à restituer ce qu'ils ont pris, ou des biens correspondants.

2. Concernant la pratique qui consiste à démolir les maisons des brigands, Ahmed Baba affirme qu'elle est absolument contraire à l'esprit de la *sharia* qui interdit la punition d'un malfaiteur par la destruction de ses biens. On ne doit lui appliquer, insiste-t-il, que les peines dont il est passible, et qui sont prévues par la loi, à savoir l'emprisonnement, l'exil, le châtement corporel, etc.

Cependant, notre savant admet la démolition des maisons des malfaiteurs si celles-ci sont bâties à l'endroit même où ils pratiquent le brigandage.

3. Plus condamnable encore, aux yeux d'Ahmed Baba est le fait d'exercer des représailles sur les parents des malfaiteurs. "De l'avis unanime des jurisconsultes, écrit-il, on ne doit pas exiger d'un homme l'exécution d'une obligation qui incombe à un tiers, ou lui, infliger une peine pour un délit qu'il n'a pas commis".

Aussi doit-t-on, poursuit-il, observer à cet égard, le précepte coranique qui dit : "Nul n'est responsable du crime d'autrui", et ce *hadith* : "Un crime ne retombe que sur son auteur".

On ne saurait donc, selon Ahmed Baba, faire subir à un homme un châtement pour une infraction dont il ne porte pas personnellement la responsabilité ; on ne saurait non plus punir une personne pour un crime commis par un parent ou un voisin, sans qu'elle-même y ait participé. Une telle conduite, conclut-il, est pur paganisme. Les hommes qui s'en rendent coupables se rangent parmi les ennemis de Dieu.

Ahmed Baba conclut que l'ordre vrai et la vraie tranquillité ne s'obtiennent que par le respect de la *sharia*.

II-4-6- Tanwir al- qulub

Ouvrage composé après 1598. L'opuscule traite le problème de l'expiation des "fautes graves" (*al kaba'ir*) par l'accomplissement des "œuvres pieuses" (*al- amal –al salih*). Comme dans la plupart de ses autres écrits, Ahmed Baba commence par exposer les opinions des docteurs musulmans sur la question étudiée. Les principales doctrines en jeu peuvent se résumer ainsi :

1. La doctrine selon laquelle l'expiation des fautes graves ne peut se faire que par l'acte de repentir. Cette opinion, nous dit Ahmed Baba, est celle d'un grand nombre de savants.

2. La doctrine qui soutient que toutes les fautes, graves ou légères, peuvent être expiées par l'accomplissement d'œuvres pies.

Discutant ensuite de ces thèses Ahmed Baba, donne sa propre opinion. Il penche manifestement pour la deuxième thèse qui, dit-t-il, s'appuie sur des nombreux *hadiths* authentiques, affirmant tout le caractère licite (*jawaz*) de l'expiation des fautes graves et légères par l'accomplissement de quelques œuvres "agrées".

A l'objection qu'on lui fait d'avoir affirmé que l'œuvre d'un pécheur peut être "reçue" (agréé) par Dieu, contredit le verset : " Allah ne reçoit les offrandes que de ceux qui le craignent". Ahmed Baba répond que dans ce verset il n'est question que de l'"évitement" (*ijtinab*) de l'"association" (*shirk*). Or celui qui croit se trouve déjà à l'abri du *shirk*.

II-4-7- Ghayat al- amal

Ouvrage terminé à Tombouctou en 1592, La *ghayat al- amal*, ainsi que son titre le montre, est un traité où Ahmed Baba s'efforce de prouver que l'intention est préférable à l'action.

Elle comprend, outre un préambule, quatre chapitres et une conclusion. Dans les deux premiers chapitres, Ahmed Baba fait une longue dissertation sur la signification du mot *niyya* (intention). "La *niyya*, écrit-il en substance, est l'énoncé prononcé audiblement ou mentalement par celui qui veut accomplir un acte. Elle a sa place dans le cœur, l'organe

central de l'intelligence et de l'attention ". Pour étayer cette définition, il reproduit de larges extraits des grands savants musulmans.

Vient ensuite le troisième chapitre où il développe sa thèse selon laquelle l'intention est supérieure à l'action. Deux arguments sont avancés pour l'appuyer :

1. La supériorité de l'intention provient du fait que la valeur d'une œuvre (*amal*), même si elle est accomplie en complet accord avec les préceptes de l'Islam, dépend de l'intention de celui qui l'accomplit, et si cette intention est coupable, l'œuvre est sans valeur. Et à l'appui de cette assertion, Ahmed Baba cite deux *hadiths* : " Les œuvres ne se valent que par les intentions " (*innama l-amal bi- l- niyyat*), "L'intention du croyant est meilleur que son œuvre" (*niyyat al- mu'min khayr min amalih*).

2. L'intention étant le produit du cœur, organe le plus noble du corps humain, on ne saurait mettre en doute sa suprématie. Cette affirmation amène Ahmed Baba à diviser les membres du corps en "extérieurs" (*zahira*) et en "intérieurs" (*batina*). Les premiers, dit-il, accomplissent les actes, tandis que les seconds les ordonnent. Dans ce sens, ajoute-t-il, l'intention est supérieure à l'action puisqu'elle en est la source première.

Dans le quatrième chapitre, Ahmed Baba se livre à l'étude critique de deux *hadiths* cités plus haut.

Enfin, la conclusion est consacrée à l'*ikhlas* qu'il définit comme le soin de purifier l'action de tout mélange, c'est-à-dire, explique -t-il, de la purifier de l'infatuation, de l'hypocrisie, de l'appétit de l'âme, et autres choses semblables. Ahmed Baba insiste sur l'importance de l'*ikhlas* en tout effort d'intériorisation des valeurs de foi, et du témoignage de foi se mesurent à l'*ikhlas*. Il insiste sur l'idée de vouer un culte pur à Dieu et un absolu dévouement au prophète et à la communauté des croyants. Ce culte pur et cet absolu dévouement sont considérés par lui comme l'attitude la plus profonde exigée d'un croyant. A cette attitude intérieure du musulman fidèle s'opposent à l'hypocrisie (*nifaq*) et la faute grave de *shirk* (donner à Dieu des associés). Et toute trace de *shirk*, si légère soit-elle, est un obstacle à la pureté de l'acte.

Telle est la substance de la *Ghayat al- amal*. C'est un véritable traité de psychologie spirituelle.

II-4-8- Al- lam

Ouvrage composé à Tamgrout le 11 octobre 1607. L'ouvrage traite le problème de la consommation de tabac qui a donné lieu à des nombreuses études scientifiques et consultations juridiques aux XVI^e et XVII^e siècles. Ahmed Baba, sur ce sujet, osa s'avancer parmi les concurrents et décocher sa flèche.

Il rédigea une *fatwa* en 1607 à Tamgrout où il fit halte au cours de son voyage de retour au Soudan. “ Cette *fatwa*, note-t-il, répond à une question qui m'a été adressée par le grand cadî de Fès Ali Imran Al- Salasi et ainsi que plusieurs autres jurisconsultes du Maroc sur le caractère licite de l'usage du tabac“.

Tout d'abord Ahmed Baba fait remarquer que les anciens jurisconsultes n'ont pas parlé du tabac, parce que son usage dans les pays musulmans est relativement récent. Il remonte, selon lui, à la fin du X^e siècle de l'hégire. La consommation, selon lui, a suscité une longue et vive discussion entre les jurisconsultes de cette époque qui se partagent entre trois opinions. Les uns, soutiennent que la consommation est absolument illicite ; ils poussent la rigueur jusqu'à assimiler le tabac au vin et au hachich, et à recommander aux autorités d'en interdire la culture et le commerce. D'autres déclarent cet usage licite, en considération du fait que le tabac n'est ni *muskir* (boisson fermentée), ni *mufsid* (narcotique).

D'autres enfin distinguent entre le tabac à chiquer ou priser et le tabac à fumer, et n'en interdisent l'usage que sous les deux premières formes dont ils redoutent l'action délétère sur l'organisme de l'homme.

Pour Ahmed Baba, la deuxième interprétation est la bonne parce qu'elle correspond à la vérité admise par la majorité des jurisconsultes et selon laquelle la consommation du tabac sous toutes ses formes est parfaitement licite, car il n'entre ni dans la catégorie des produits fermentés, ni dans celle des narcotiques que Dieu et le prophète ont interdits dans la forme et dans le fond. Ces deux produits, conclut-il, ont été interdit parce qu'ils altèrent la raison et la santé, avilissent l'homme et le corrompent.

Tous deux éloignent de la pensée de Dieu et de la prière. Le tabac n'a point d'effet enivrant et ne cause pas à celui qui en fait usage des troubles graves de ce genre.

Chapitre deuxième

Présentation de sa doctrine

I- Genèse de sa doctrine

I-1- Ses maîtres

Quels sont les maîtres dont Ahmed Baba a suivi l'enseignement ? Nous trouvons énumérés ces éminents maîtres dans la *Kifayat al- muhtaj* : Son père, son oncle Abu Bakr, Muhammad Bagayogo et Ahmad Saïd. Sans parler de nombreux autres savants qu'il a pu rencontrer ou fréquenter pendant son exil au Maroc, et de docteurs magrébins, andalous ou orientaux, qui se trouvent le plus souvent invoqués dans ses ouvrages et que l'on peut en quelque sorte considérer comme ses maîtres au second, voire au troisième degré.

Cette énumération de ses maîtres permettra sans doute de mettre l'accent sur ce qu'on sait, ou on ne sait pas des grands docteurs de Tombouctou à la deuxième moitié du XV^e siècle. Aussi, on peut en même temps se faire une idée de l'activité intellectuelle dont la cité "Mystérieuse" fût le théâtre durant cette époque.

I-1-1- Ahmad Al- Hajj Ahmad (1483-1522)

C'est le père d'Ahmed Baba, un jurisconsulte, traditionniste, et logicien. Il eut pour disciples tous ceux, à Tombouctou, qui s'intéressaient au *Fiqh* (droit), aux *hadiths* (traditions) et à la logique, notamment Muhammad Bagayogo et son frère Ahmad. Il est placé au premier rang de ses maîtres.

I-1-2- Muhammad Bagayogo

Il n'était pas natif de Tombouctou, il vint plus tard avec ses parents à Tombouctou où il passa la majeure partie de son existence. C'était un jurisconsulte habile dans toutes les branches du droit islamique, juste et dévoué, il était au nombre de ces pieux personnages dont la vertu est égale à la science.

Muhammad Bagayogo eut d'abord pour maître le père d'Ahmed Baba et son oncle. Il a réellement contribué, de façon indiscutable, à former l'esprit d'Ahmed Baba et à orienter sa pensée. Le passage suivant illustre bien la profonde admiration qu'Ahmed Baba avait pour son maître : "J'éprouvais pour Muhammad Bagayogo une véritable admiration ; et ce qui le prouve suffisamment, c'est que pendant dix années, je n'ai cessé de le fréquenter et de puiser à la mine de son érudition".

En somme Ahmed Baba est le disciple, du disciple du maître car Muhammad Bagayogo étant disciple au père d'Ahmed Baba, qui devient maître à son tour d'Ahmed Baba.

Il mourût à Tombouctou le 7 juillet 1593.

I-1-3- Al- Aqib Umar (1508-1583)

Cousin du père d'Ahmed Baba, natif de Tombouctou où la droiture de son caractère ne contribua pas moins que son érudition à lui faire décerner la charge de cadi de Tombouctou.

Il forma à son tour, un nombre important de jeunes gens soudanais, dont Ahmad Baba qui étudia avec lui le droit et les *hadiths* (traditions)

I-1-4- Abu Bakr (1525-1583)

Oncle paternel d'Ahmed Baba Es- Sudani, né à Tombouctou en 1525. C'était un savant, un ascète, un bienfaiteur. Sa bonté, son indulgence, sa simplicité et son ascétisme sont magnifiquement vantés par Ahmed Baba. " Sa conduite, qui offrait, écrit-il, un mélange incomparable de bonne foi, de bienveillance, de simplicité et de dévotion, lui avait valu le respect et même la vénération de ses compatriotes... Les plaisirs de ce monde n'avaient pour son âme aucun attrait... Sévère avec lui-même comme avec les autres, il ne se lassait ni du jeûne, ni de la prière, et trouvait son bonheur dans les rigueurs de l'ascétisme".

Cependant, cet homme dont la physionomie respirait la douceur, savait au besoin adressé des remontrances à ceux qui s'écartaient de la voie droite, ce qui ne manquera pas, nous dit Ahmed Baba de lui attirer quelques ennuis. Abu Bakr fut son premier maître de grammaire. Il finit ses jours en 1583 à Tombouctou.

I-1-5- Ahmad Saïd (1524-1568)

Il eut pour disciples un grand nombre de jeunes gens du Soudan parmi lesquels, on compte Muhammad Bagayogo et son frère Ahmad. Ahmed Baba affirme l'avoir connu très jeune et avoir assisté à ses cours.

La formation d'Ahmed Baba est longue et étendue. Il a en effet étudié jusqu'à l'âge de 30 ans environ et fut présenté comme le plus instruit de Tombouctou au moment de l'expédition marocaine en 1591. Il étudia des matières telles que : la philosophie, la logique, l'exégèse, le droit, la grammaire, la théologie, la rhétorique, l'histoire, la littérature, etc. Il avait une bibliothèque particulièrement riche comptant sans doute plus de 1500 ouvrages selon les témoignages de l'époque. Il rédigea lui-même un total de 56 livres connus, dont la moitié fut composée lors de son exil marocain entre 1593 et 1607.

I-2- L'enseignement universitaire à Tombouctou

La ville des 333 saints, cité du savoir accueillit en son sein des savants et des maures d'Espagne qui venaient se réfugier à Tombouctou, et en plus de ces derniers les familles pieuses et lettrées vivant autour de la mosquée Sankoré s'adonnèrent les uns uniquement au culte, au service de Dieu et de la mosquée. Les autres pratiquaient la justice et fournissaient des magistrats ou cadis. Un grand nombre se consacrait à l'enseignement. Les uns et les autres cultivaient des lettres, écrivaient des livres et Tombouctou avait la spécialité du commerce des manuscrits. Tous ces docteurs devenaient des bibliophiles, des véritables amoureux des livres, recherchant avec passion les œuvres qui leur manquaient. La langue arabe devenait la langue de culture et de communication. Dès lors, Tombouctou devint un foyer de culture islamique animé aussi bien par des noirs soudanais que par des arabo-berbères. Elle ne cessait d'attirer lettrés, étudiants et tous les hommes en quête d'inspiration, le cadre rayonnant d'une intense vie religieuse, de nombreuses activités scientifiques et l'héritière d'une longue tradition culturelle islamique. Et à partir de ce moment Tombouctou fut remplie d'étudiants soudanais, gens de l'Ouest, pleins d'ardeur pour la science et pour la vertu.

La ville offrait déjà un cadre idéal pour l'éclosion d'une Université. Elle groupait au niveau de ses principaux quartiers plus de cent quatre-vingt (180) écoles coraniques totalisant plus de vingt-cinq mille (25 000) étudiants. Dès le début du XIV^e siècle, des Ulémas, jurisconsultes, professeurs, conseillers politiques, écrivains, historiens,

géographes, et grammairiens, enseignaient tour à tour dans les trois principales mosquées de Djingarey- Ber, Sidi Yahia et Sankoré. L'ensemble de ces écoles, les élèves et étudiants, les professeurs, les mosquées dont la plus célèbre est Sankoré et l'ensemble des centres d'études et d'enseignements constituent l'Université de Tombouctou.

Sankoré, situé principalement au nord de la ville, en déformation dudit mot on trouve *sane* (maître) et *koreï* (blanc)¹⁴. Cette Université était animée à toute heure de la journée et de la nuit, cette mosquée était grouillante de monde qui se rassemblait aux heures de la prière en rangs serrés, ou se pressait aux cours de tel ou tel maître réputé.

Des docteurs célèbres du Maghreb venaient suivre les cours de ces professeurs qui, dans les annexes de Sankoré, regroupaient autour d'eux la plupart des étudiants de toutes races et de toutes catégories qui accouraient de partout. L'Université était en relation étroite avec celle de Fez, de Tunis, du Caire et de Damas et leurs savants rivalisaient. Entre les XIV^e et XVII^e siècles, l'Université de Sankoré témoigna du haut niveau des activités culturelles de Tombouctou. Dés lors, conçue une solide tradition et un système d'enseignement arabe et de la religion musulmane ouvert à tous. L'enseignement comportait les trois degrés : primaire, secondaire et supérieur.

Au premier degré, la méthode était globale, syllabique, lente et consistait à connaître par cœur ce qu'on apprenait et à développer l'esprit de l'enfant. L'enseignement du Coran y était devenu obligatoire, et les jeunes avaient du zèle à l'apprendre par cœur. Ils apprenaient également les préceptes moraux. Les cours étaient dispensés le matin de bonne heure, et les après-midis. Le Jeudi et le vendredi étaient jours fériés. Dès l'âge de sept ans tous les enfants de la ville étaient scolarisés. Cet enseignement traditionnel était vivace et préparait à la vie d'homme et initiait à lire et à écrire l'arabe. La fin des études était sanctionnée par une séance de récitation et de lecture du Coran devant un jury.

Le deuxième cycle est celui de la grammaire, de la traduction et du commentaire. Il s'adressait aux citadins, et à des élèves venus des provinces occidentales plus islamisées, de Gao, des villes Haoussa et du Sahel Soudanais, intégrés dans les familles

¹⁴ Salem Ould Alhadje, Sous sa direction de publication à Tombouctou, *l'âge d'or de la cité ou Tombouctou et les Askia de Gao (1493-1591)*, p.32

par piété islamique. Tous les venants étaient considérés comme des hôtes. Ils recevaient des cadeaux et des aumônes et exécutaient souvent de petits travaux pour subvenir à leurs menues dépenses. Ils avaient une haute conscience de leurs études, un grand respect pour les maîtres et pour la tradition. Ils étaient passionnés de savoir et aimaient les livres. Leur objectif fondamental était d'acquérir les connaissances relatives à la religion, à la conduite de l'homme et au développement de leurs valeurs spirituelles et morales.

Au moment de leurs leçons, ils lisaient et les professeurs expliquaient, commentaient les textes, suscitaient des questions. Ils donnaient des devoirs sous forme de directives de recherches. Ils délivraient pour chaque matière enseignée des diplômes ou "*Idjaza*" aux étudiants qui avaient terminé leurs études. Ce qui leur permettait l'accès aux études supérieures. Ils ont la faculté de fréquenter les cours et les conférences des grands maîtres de la mosquée de Sankoré où chaque professeur organisait librement ses cours. C'est là que se faisait la formation des cadres.

Au cycle supérieur, les étudiants recevaient des cours et participaient à des conférences de grands maîtres de Sankoré. L'enseignement très spécialisé, était basé sur les différentes disciplines de l'éducation islamique. Ainsi, Sankoré devint non seulement le plus grand établissement universitaire de Tombouctou, mais aussi de toute l'Afrique Occidentale. Les études qui y étaient effectuées ne différaient en rien de celles des autres Universités du monde musulman. Les maîtres se livraient à l'enseignement du Coran, aux débats théologiques, lectures publiques et aux prêches religieux et moraux. Ils commentaient les textes et les étudiants discutaient avec eux de tous les sujets : théologie, droit, rhétorique, et histoire.....etc. A la fin de leurs études, les étudiants, devenus jurisconsultes, et professeurs recevaient un diplôme symbolique par un turban, à l'image de celui de leurs maîtres. Le port de ce turban était le plus grand moment de la vie de l'étudiant car il témoignait de son accession au degré le plus élève du savoir. L'étudiant pénétrait ainsi la communauté des sages et devenaient aussi respectable que ses maîtres. De nos jours cette tradition est encore conservée sous forme de coutumes dans certaines familles Tombouctiennes où une séance de remise de turban, suivie de lecture du Coran, est organisée à l'intention de tout postulant au mariage.

Elle atteint son rayonnement du XV^{ème} aux XVI^{ème} siècles, l'Université de Tombouctou était parmi les plus florissantes du monde islamique. Elle accueillait d'éminents professeurs pour y dispenser le savoir.

Au XVI^{ème} siècle par le niveau de son enseignement et les matières abordées elle n'envia aucune autre Université. Elle donna à l'Afrique Noire et même blanche (Maroc) de grands érudits qui firent honneur à leur ville, et au Soudan, en s'imposant aux autres docteurs par le niveau élevé de leurs connaissances. Ceux-ci étaient des grands maîtres de la littérature arabe et des sciences islamiques dans toutes leurs dimensions. Ils n'hésitèrent pas à procéder à la réinterprétation de certains livres portant sur l'Islam et à la correction d'autres. Ils aimèrent surtout à insister sur l'universalité de la valeur humaine et de la religion musulmane. Pour eux, comme pour tout vrai musulman, l'Islam n'a pas de couleur, noirs et blancs y sont tous égaux. Le plus méritant sera seulement et uniquement le plus croyant en Dieu, le seul maître de l'univers devant qui tout le monde finira par s'y rendre pour être équitablement jugé des œuvres accomplies dans ce bas monde qui n'est autre qu'un passage obligé. Dieu, ne nous jugera que sur notre foi et notre pratique. L'homme dans ce bas monde avant tout se prépare pour l'au-delà par des prières et des bonnes œuvres. Ainsi ces professeurs se déplacèrent même en missionnaires dans tous les centres religieux d'Afrique Occidentale pour mieux interpréter l'Islam aux croyants. Ils étaient des illuminés, des docteurs passionnés du savoir, consacrant leur vie au service de Dieu et de la science. Ils dépensèrent tout leur bien à l'achat des livres pour davantage consolider leurs connaissances.

II- Sa pensée philosophique

Ahmed Baba Es- Sudani, à plusieurs points de vue, peut-être considéré comme un philosophe à y voir de près ses idées ?

N'est-il pas tout simplement un commentateur des « Ecritures Saintes » ou un spécialiste du droit musulman ?

Plusieurs raisons militent en faveur de l'idée selon laquelle Ahmed Baba fait de la philosophie en toute conscience et en pleine connaissance de cause. Nous entendons ici par philosophie une réflexion ou une pratique théorisée portant sur des questions générales fondamentales, utilisant la méthode rationnelle (conceptualisation, argumentation, esprit critique.....), s'évertuant à poser des « principes premiers » et des « buts ultimes » et prenant position par des thèses, en vue d'instaurer un art de vivre, un mode de gouvernement, un savoir faire spéculatif, bref une sagesse de référence.

Evoquons d'abord le travail de conceptualisation et d'argumentation qu'il accomplit en 1592 pour montrer « la supériorité de l'intention sur l'action » dans *Ghayat al- amal fi fadl al- niyya ala l- amal*. A propos, il examine les concepts de « purification » et d' « intention ». Pour lui, la purification est un soin qui consiste à débarrasser l'action de tout mélange douteux, tel que l'orgueil, l'hypocrisie ou l'envie. Cette catharsis (*Ikhlas*) est un effort soutenu d'élévation de l'âme et de vertu, autour duquel se mesure la perfection de la foi du croyant. C'est cette attitude intérieure de pureté qui conduit à poser des actes eux-mêmes purs. Mais dans cet ouvrage de 1592, c'est surtout la « niyya » (l'intention) qui intéresse l'auteur. Dans les deux premiers chapitres, il définit longuement celle-ci.

En résumé, dit-il :

« La niyya est l'énoncée prononcée de façon audible ou mentalement par celui qui veut accomplir un acte. Elle a sa place dans le cœur, l'organe central de l'intelligence et de l'action » (traduction zouber). La finesse, la précision, la consistance et la profondeur de cette conceptualisation purement philosophique sont indéniables.

Ensuite, l'auteur démontre dans le troisième chapitre que l'intention importe plus que l'action. Il appuie sa thèse sur l'argument suivant : le cœur étant l'organe le plus noble

du corps humain, et l'intention étant élaborée par cet organe, elle porte en elle la noblesse de celui-ci, et est par conséquent supérieure à l'action, qui est le fait des « membres extérieurs » de l'organisme, organes moins nobles. Cet argument se consolide par la considération selon laquelle l'intention appartient au domaine du commandement alors que l'acte relève du domaine de l'exécution. Il est donc inférieur en dignité à la volonté intentionnelle, qui ordonne et à laquelle, il obéit. Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres du travail de raisonnement auquel se livre Ahmed Baba dans toutes ses recherches.

Notons aussi, en second lieu, qu'Ahmed Baba peut-être considéré comme un philosophe dans la mesure où il réfléchit sur des questions générales fondamentales. Par exemple, le rapport entre l'intention et l'acte, entre le savoir et le pouvoir ou entre la foi et la science.

Enfin, il y a lieu de considérer Ahmed Baba comme un philosophe par son mode de vie, marqué par une activité permanente de construction d'idées profondes à travers la rédaction d'ouvrages de référence et la transmission académique d'un savoir et d'une sagesse de haut niveau à ses étudiants et disciples. Ce mode de vie porte aussi en lui ceci de philosophique que ses actes civiques et politiques majeurs sont éclairés par une pensée morale profonde, théorisée dans ses œuvres et respectée dans son existence sociale. En définitive, il faut bien reconnaître qu'il est un juriste et un théologien, il brille aussi par cette méthodologie critique et argumentative qui fait la rationalité formelle du discours philosophique, ainsi que par la recherche du fondamental, de l'essentiel, de l'ultime. Il est un philosophe idéaliste et fidéiste de tendance rationaliste. C'est là que résident sa faiblesse et sa grandeur.

On peut retenir de lui, qu'il n'est pas philosophe au sens moderne du mot, dans la mesure où il ne traite pas des sujets purement philosophiques. Il se sert plutôt de la philosophie pour traiter ses différents sujets. Il utilise surtout la méthode philosophique, qui consiste d'une part à fonder ses idées par des arguments solides et d'autre part de les démontrer tout en prenant soin d'indiquer ses sources d'informations.

On pourrait le qualifier, de polygraphe, dans une large mesure, où il a touché presque tous les domaines du savoir dans ses écrits. C'est ainsi, qu'il avait écrit des traités de grammaire, de sociologie (l'esclavagisme)...etc.

Ahmed Baba Es- Sudani, est philosophe en tant généraliste mais pas au sens strict du terme. Il a eu à traiter certains sujets philosophiques tels que : la philosophie politique, la morale théologique...etc.

La philosophie politique avec son œuvre basée sur le mérite des Ulémas, qui met en évidence ses idées philosophiques par une démonstration des thèses discutées, pour ensuite donner son opinion. Il prend toujours le temps de valider ses idées avancées à partir des arguments qu'il affirmait tirer du Saint Coran, des *hadiths* relatifs au prophète (Paix et Salut sur Lui) et à ses compagnons ; et des docteurs et musulmans.

Cette œuvre est écrite le 11 juillet 1603 au Maroc *tuhfat al- fudala*, le mérite des Ulémas (savants).

La morale théologique, notamment avec son œuvre sur l'esclavage, dans lequel, il explique et démontre de façon logique sans prise de position le caractère abusif de certains citoyens sur ce phénomène. Il explique les modalités selon lesquelles il est permis par la sharia (loi musulmane). Cette œuvre est écrite le 11 juillet 1603 au Maroc *Jawab an al- qawanin* suite aux questions qui lui sont adressées sur ce sujet.

Il avait également parlé du rapport entre le savant et de son rôle dans la vie politique. Pour lui, un homme du savoir ne doit pas se soumettre, il doit être indépendant dans ses idées à ne pas se confondre avec les hommes politiques. Des telles idées sont d'actualités, qui nous pouvons, nous en servir afin de remédier aux différentes crises politiques existantes dans nos pays africains.

Cette œuvre, est éditée à Tombouctou le 12 octobre 1588, *Jalb al- nima* (Sur la bonne gouvernance).

III- Sa méthode

Il nous paraît indispensable de présenter brièvement la méthode et le style d'Ahmed Baba.

Cette méthode d'exposition, fort simple, consiste à citer les opinions des docteurs musulmans sur la question qu'il traite, avant de donner sa propre position. Ce faisant, il prend soin d'enchaîner logiquement les diverses affirmations, tout en justifiant leur place dans son argumentation.

Il reste parfaitement clair dans l'exposé de ses idées. Ses écrits polémiques illustrent bien sa démarche. Quant à ses phrases, elles sont rigoureusement construites, et parfois, animées d'un grand souffle oratoire.

En effet, Ahmed Baba Es- Sudani dispense un enseignement presque oral.

L'essentiel de sa méthode est fondée sur des dialogues ou des réponses à des questions posées. Sa démarche consiste à toujours bien écouter et surtout prendre le soin de bien comprendre son interlocuteur, ensuite il apporte son opinion par rapport au sujet ou à la question posée en prenant référence tantôt sur le Coran ou les traditions remontant au prophète (Paix et Salut sur lui). Il est à noter qu'il est un savant qui se donne toujours le temps de bien réfléchir, s'adonnant à un travail de conceptualisation et de déduction pour trancher.

A propos de sa méthode on peut retenir qu'elle est essentiellement basée sur des arguments et des contre-arguments. Or, dans un débat, c'est le meilleur argument qui doit l'emporter et pouvoir rallier les autres participants. L'horizon d'un tel débat est le consensus, de ce fait il est pour le consensus dans sa démarche méthodologique.

IV- Ses idées politiques

Dans son apport politique, Ahmed Baba Es- Sudani, met l'accent sur une gouvernance éclairée comme condition de cohabitation saine entre science et politique.

C'est l'une des premières grandes thèses philosophiques d'Ahmed Baba, défenseur de l'autonomie et de la prééminence du savoir par rapport au pouvoir. Il l'émet en 1588 dans son ouvrage intitulé : Saturer le bonheur et s'éloigner du malheur : éviter les autorités injustes (*Jalb al- nima ma wadaf al ni-niqma bimujanabat al-wulat al-zalama*). Définissant la motivation qui le conduit à une telle étude, l'auteur dit d'entrée de jeu :

« C'est pour m'alerter moi-même et mettre en garde mes compatriotes et mes pairs contre la fréquentation des gouvernants oppresseurs, que j'ai composé ce volume ».

Ahmed Baba Es-Sudani, est frappé d'un côté par l'ingratitude de la plupart des pouvoirs politiques envers les savants et philosophes, dont ils sollicitent la compétence et l'autorité intellectuelles, sans que pour autant ils ne leur garantissent ni sécurité, ni

dignité. De l'autre côté il est ulcéré par la bassesse et le manque de déontologie des intellectuels qui font la cour au pouvoir et se laissent manipuler par lui, sans se rendre compte que cette relation peut-être corrupteur et affectera la qualité et l'objectivité de leur savoir.

Il existe donc une contradiction explosive entre la logique scientifique et la raison d'Etat. Mais faut-il en tirer la conclusion que le pouvoir politique est nécessairement abusif et qu'il détériore forcément la pureté du savoir ?

Il ne le pense guère. Il fait confiance à la perfectibilité et à la capacité morale des hommes. Même si les Etats en règle générale n'admettent pas que la philosophie et la science fassent ressortir les limites de leur puissance. Il reste que « les bons princes » à l'âme noble et à l'esprit éclairé, peuvent protéger et promouvoir les arts et les sciences et se montrer tolérants et compréhensifs vis-à-vis des philosophes. C'est le cas par exemple de l'Askia Mohamed qui réhabilite les lettrés de Tombouctou persécutés par son prédécesseur Sonni Ali durant la moitié du XV^e siècle. C'est donc finalement le critère moral de la bonne gouvernance qui commandera l'attitude des politiques vis-à-vis des scientifiques et vice-versa.

La mauvaise gouvernance conduit « à la scission profonde, et à l'irréversible séparation » entre le pouvoir et le savoir, alors que la bonne gouvernance permet la cohabitation raisonnable entre le pouvoir politique et la puissance culturelle de l'intelligentsia.

Au total, le constat peut être fait que l'analyse de la contradiction entre le savoir et le pouvoir, par Ahmed Baba Es-Sudani, est celle d'un philosophe conscient de la vanité et du péril de l'ambition politique déraisonnable, sans cesse exposée aux charmes pervers de l'abus de pouvoir. Sa position est un enseignement encore actuel pour toute l'intelligentsia africaine et particulièrement pour les philosophes. Il institue la raison pensante comme tribunal du politique ; érige la tolérance politique et le sens du progrès scientifique et social, de la part des gouvernants, en critères de la gouvernance éclairée ; instaure la vigilance, et si nécessaire la distanciation vis-à-vis du pouvoir, en principes déontologiques permettant de sauvegarder la dignité de la science.

V- Ses idées sociales (L'esclavage)

Dans son apport social, il opte pour un humanisme antiraciste universaliste. En 1615, dans son " Echelle pour s'élever à la condition juridique des soudaniens réduits en esclavage" (*Miraj al-suud ila nayl hukm mqilab al sud ou Alkashf wa-l-bayan liasnaf majlubi l-Sudan*), Ahmed Baba Es- Sudani s'élève contre le racisme anti-nègre des populations sahariennes et de l'interprétation que certains ont de la « guerre sainte » islamique et du butin d'esclaves qu'elle apporte, est qu'il suffit qu'un peuple ne soit pas musulman pour que les individus qui le composent puissent être réduits en esclavages, en toute légalité, sans autre forme de procès. Autrement dit l'infidélité religieuse seule serait pour eux le critère et le fondement de l'esclavage. Les populations visées sont des Nègres de la région Haoussa, entre autres.

C'est alors qu'il élabore une distinction subtile, mais lourde de conséquences entre le concept de « guerre régulière » et celui d' « asservissement illégal ». La guerre régulière de *jihad* suppose qu'une enquête préalable ait été conduite pour savoir qu'elle est la condition religieuse et juridique de la population visée, et que des sommations légales lui aient été adressées auparavant, visant à lui faire accepter la conversion à l'Islam ou le protectorat de l'Etat musulman.

L'asservissement illégal est abusif et ne procure pas légitimement des captifs, faute de respect des conditions de la procédure. Ainsi apprend-on qu'un peuple non musulman payant tribut à un Etat croyant est, par ce fait même, exempté de toute visée esclavagiste, de la part de ce dernier, bien qu'il ne pratique pas la religion islamique.

Sentant par ailleurs une tendance à la discrimination raciale anti-nègre dans le propos de ses interlocuteurs, le philosophe soudanais leur rappelle d'une part que la malédiction de Cham relève d'une tradition musulmane apocryphe que le Coran ne prend pas à son compte, et d'autre part, l'Islam met toutes les races au même niveau, ne niant que la liberté de l'incrédule obstiné, et ceci sans aucune considération ethnique ou raciale.

L'ensemble de l'argumentation d'Ahmed Baba Es- Sudani sur cette question témoigne bien de son attachement à la dignité et à la liberté de l'homme, qui constituent la règle, alors que l'esclavage ne serait qu'une situation inhumaine faite de violence et de domination, en tout cas, une condition malheureuse et regrettable. L'esclavage heurte la conscience morale du philosophe qui, on le sent, préférerait un monde de fraternité

humaine et d'égalité. Ses plaintes contre l'esclavage abusif et la condition servile en général donnent de lui, l'image du sage qui n'admet ce fléau que malgré lui et se situerait plutôt dans la perspective d'une humanité réconciliée avec elle-même et formant une communauté universelle de croyants libres.

VI- Ses idées religieuses (La religion)

Dans son apport religieux, il est pour la prééminence de la science et de la pratique religieuse rationnelle sur la foi aveugle. Nous avons affaire ici, à un débat classique dans le champ philosophique islamique, où évolue Ahmed Baba Es- Sudani dans une très large mesure. Il oppose les fidéistes mystiques et autres illuminés sectaires aux scientifiques et philosophes croyants. Il prend position en faveur de ces derniers en 1603 dans *Dons précieux explicitant non élargissant la vertu des savants (Tuhfat al- fudala bi-bad fada'il al- Ulama)*.

Face à cette lutte d'idées entre les savants pieux et les mystiques connaisseurs de la pratique du culte, il évite de prendre parti d'emblée. Il expose d'abord les deux thèses en présence et les évalue ensuite à la lumière des sagesses traditionnelles de son pays ou des leçons remontant aux compagnons du prophète (Paix et Salut sur son âme). Il les soumet aussi à l'appréciation des plus grands savants et philosophes musulmans. Les *hadiths* ou traditions recueillies de la bouche du prophète et présentées généralement sous forme d'anecdotes, font aussi partie de ses critères d'analyses. Enfin il soupèse les arguments de chaque camp au moyen d'éléments formels et pratiques tels que la cohérence et la pertinence du discours ou le sens social et la valeur communautaire des idées.

En conclusion de sa réflexion, il tranche le débat de manière sereine, grâce à cette méthodologie rigoureuse, soucieuse d'objectivité et d'équité, le plus important pour lui étant la force rationnelle, sociale et religieuse de l'argument. Voici sa position finale, qui intervient avec une certaine prudence :

« Ceux qui possèdent la science ou le savoir et n'agissent pas selon leur enseignement ne sont qu'à moitié obéissant, tandis que ceux qui la ou le possèdent et agissent en conséquence ont un double mérites (...). Nous penchons pour l'idée de la prééminence des savants, comme, le prouvent de nombreux *hadiths* et *athars* ainsi que de nombreuses traditions remontant aux « anciens vertueux ». Mais les savants dont il

s'agit ici sont ceux qui font preuve de piété et de dévotion et se conforment à l'enseignement du Coran et de la Sunna, et non ceux qui cherchent à tirer de leur science des intérêts immédiats ou une gloire personnelle ». De la sorte, malgré une souplesse d'esprit admirable le soudanais prend position contre ceux qui, défendent l'illumination mystique et de la supériorité des « sciences intérieures » (intuitionnisme théologique et épistémologique, contemplationnisme religieux) sur les sciences expérimentales et positives (exégèse, théologique et rationalisme philosophique). Les « saints connaisseurs », estiment que les « sciences intérieures » embellissent l'âme de vertus qui en extirpent tous les défauts et vices alors que les « sciences extérieures » éloignent du chemin de Dieu.

Pour leur part, les rationalistes reprochent aux gnostiques de détenir un savoir théologique qui leur confère la sainteté de façon exclusive, sans que cette grâce divine atteigne le reste de la communauté des fideles, alors que la science véritable doit servir l'intérêt général. Cet argument, qui souligne le sens aigu de la communauté qui habite notre philosophe, est essentiel chez lui et révèle bien sa tournure d'esprit philosophique africaine. Il s'agit d'un rejet catégorique de l'individualisme et d'une option claire et nette pour la collectivité. Le salut individuel vaut moins que le bien-être collectif.

On le voit bien, l'apport essentiel d'Ahmed Baba Es- Sudani, ici, réside dans sa promotion prudente, mais ferme, du rationalisme qui fait pendant à sa condamnation de l'aveuglement mystique. Certes ne va-t-il pas jusqu'à interroger l'irrationalisme inhérent à toute croyance superstitieuse, mais sa position ouvre certainement la voie à une problématique de la laïcité, en même temps qu'elle barre la route à l'intégrisme religieux et à l'autorité absolue de la religion. Ce qui n'est pas une avancée négligeable.

Chapitre troisième

Analyse critique de sa doctrine

Actuellement à Tombouctou, la pensée d'Ahmed Baba Es-Sudâni est méconnue par la population. On vient juste de commencer à transcrire ses manuscrits. Mais, quant à son influence sur Tombouctou, elle peut se ramener à l'utilisation du droit de l'Iman Malik (Que Dieu soit satisfait de lui), également avec lequel les Cadis apportaient leurs jugements. Baba Sidi Baba, l'actuel cadî de Tombouctou se sert de ce droit pour trancher les différents problèmes apportés à son niveau.

Il n'a pas une grande influence actuellement sur Tombouctou, car cette ville n'est plus une cité du savoir. La domination marocaine avait fait perdre à cette ville son prestige d'un carrefour intellectuel par la destruction de ses richesses tant intellectuelles que culturelles. A partir du XIX^e siècle, on ne parlait plus de lui, du fait qu'il y avait une longue rupture entre Tombouctou cité du savoir et Tombouctou actuelle, le savoir n'est plus développé, il n'y a plus d'influence directe.

L'occupation colonialiste française, également a contribué à la disparition de nos richesses tant culturelles qu'intellectuelles.

Cependant avec la création, du centre de documentations et de recherches Ahmed Baba, il avait eu des regains d'intérêts à son égard afin de le rendre immortel, cette figure des figures, les plus connus de Tombouctou à travers l'histoire, d'où sont nombreux les thèses, les études et les mémoires qui portaient son nom dont le premier fut la thèse de troisième cycle de doctorat, du docteur Mahmoud A Zouber, Ahmed Baba de Tombouctou, sa vie et son œuvre.

Ahmed Baba Es- sudani, était un homme de multiples facettes comme résistant farouche, il a payé le prix le plus lourd (déportation au Maroc) qui l'a rendu célèbre au Maroc. Un grand patriote qui en a souffert dans sa chair.

Il a formé toute une génération de savants au Soudan et au Maroc ; et était également un grand professeur, et érudit des sciences islamiques.

L'écrivain, le plus fécond au Soudan occidental en son temps, qui avait écrit des ouvrages bibliographiques, d'histoires et de sociologie (ouvrage relatif à l'esclavagisme).

Ce qui est extraordinaire, chez lui, est qu'il avait beaucoup innové, rien que ses idées sur l'esclavagisme qui sont plutôt révolutionnaires pour pousser ses concitoyens à se conformer avec les idéaux de l'Islam.

Il est révolutionnaire, sur son ouvrage traitant la consommation du tabac. Aujourd'hui, sa méthode est scientifique, dans la mesure où il avance toujours ses sources d'informations. Il expose les idées des autres, il les met en confrontation pour ensuite donner son opinion.

En réalité, on ne lui reconnaît pas de faiblesse, il était un homme rigoureux dans ses travaux. Il avait une force de caractère tant dans ses actions (devant le sultan marocain) que dans ses écrits. Il était toujours prêt à dire la vérité qu'elle qu'en soit les conséquences.

Comme influence d'Ahmed Baba, on peut retenir les différents points tirés de sa doctrine qui se résument ainsi :

I- Les caractéristiques de sa vision intellectuelle

Ahmed Baba, savant Tombouctien émérite considéré comme le maître des maîtres, le pôle de son temps a été incontestablement un intellectuel de premier plan. Il est singularisé par sa vision intellectuelle de très haut niveau. Il était certainement en avance sur son temps selon plusieurs témoignages de ses professeurs et contemporains.

La richesse et la diversité de sa production littéraire prouvent à suffisance qu'il était un intellectuel ouvert, tolérant, disponible ; il est un grand analyste, un visionnaire, un intellectuel engagé,

Un défenseur des droits de l'homme, pour lui, le savant doit être un régulateur social, un baromètre de l'équilibre politique d'où, sa prééminence sur le Saint ; il avait aussi le courage de ses opinions face aux autorités.

I-1- Son approche intellectuelle par rapport à celle de ses contemporains

Ahmed Baba fut un meneur d'hommes, un partisan de la « conscientisation » et éducateur des masses. Son approche intellectuelle tranchait avec celle de ses contemporains, par le fait même de son caractère de visionnaire. Cependant, il faisait l'unanimité et était considéré comme une des références de son temps. La vision intellectuelle de l'homme a embrassé son époque et s'est projetée sur la nôtre.

Défenseur de la négritude, écrivain engagé et patriote convaincu, Ahmed Baba est un intellectuel modèle (cf. l'entretien avec le sultan Marocain).

Ahmed Baba par ses pensées et sa vision intellectuelle est un « contemporain » dont nous pouvons exploiter les connaissances, employer des méthodes d'approches dans tous ses actes parce qu'en tout, il s'appuie sur le Saint Coran et les traditions du Prophète.

Cependant, si Ahmed Baba l'intellectuel a le souci de léguer aux autres, des connaissances utiles pour défendre la société, les pauvres et les orphelins, profiter de ce monde et de l'au-delà, nos contemporains (les générations actuelles) ont une toute autre vision qui mettent souvent les intérêts personnels au devant, œuvre pour l'épanouissement dans ce monde avec très peu de place pour l'au-delà. Aussi, il y a un large fossé entre eux et Ahmed Baba.

En plus, c'était un homme de culture, vigilant, un politologue qui avait son influence sur les peuples, il était aussi révolutionnaire, audacieux, patriote, combattant de la justice, proche de la société, pieux et médiateur entre pouvoir et citoyens.

- Nous pouvons retenir comme repère de son héritage politique entre autres :

La moralité, la responsabilité et spontanéité d'agir, honnêteté et patriotisme, le sang froid et le refus de l'humiliation, de l'impunité, la ressource humaine et la formation.

- La lutte contre la corruption, bannir l'achat des consciences, la nécessité d'un leader et l'établissement des rapports encadrant les relations dans la société et l'importance de la religion.

Voilà quelque leçon que nous devons mettre en pratique vu la situation qui prévaut dans notre pays.

I – 2- Sur l'éducation

Cette conception éducative d'Ahmed Baba est purement islamique, il ne condamne pas les autres formes d'éducatives, vue qu'elles soient seulement d'un intérêt pour l'homme et encourage les hommes à la recherche de la science (la connaissance sous toutes ses formes de recherches sur le terrain). Selon, lui l'éducation est le point de départ de toute œuvre humaine. Elle reste et demeure le socle de la « Baraka » c'est-à-dire fait la grandeur de l'homme et le prépare à la vie active. De nos jours, cette forme d'éducation n'existe pas. Elle ne part pas avec la modernité, ce problème s'est posé par le fait que, presque la majeure partie des parents préfère envoyer leurs enfants à l'école française pour un avenir meilleur cette voie n'est pourtant pas la seule, il est louable qu'une prise de conscience soit faite dans ce domaine, en généralisant l'enseignement coranique, en restaurant les écoles coraniques, les medersas, les bibliothèques aussi et surtout en éditant les différents manuscrits pour apporter un plus à la connaissance humaine. Cette éducation islamique comprend trois niveaux :

Pour le premier niveau qui consiste à l'étude de la grammaire islamique dès le bas-âge, l'enfant commence cette étude en apprenant comment prier, l'importance de la prière dans la vie du croyant (musulman) et surtout la prière en groupe pour un premier temps puis seul durant les temps à venir, en inculquant à l'enfant les principes moraux de l'Islam (ne vole pas, ne ment point,...etc.), ici le châtime corporel est très fréquent pour les paresseux, retardateurs, chômeurs, et qui ne connaissait pas sa leçon du jour.

Un deuxième niveau qui consiste à apprendre par cœur tout le Coran, ici, le courage y joue un rôle très important par exemple le programme d'une journée dès la fin de la prière du matin les élèves commencent à lire et à réciter à haute-voix leurs différentes leçons (sourates), une fois bien saisie on augmente sur le volume des sourates selon la capacité de chaque élève mais on se limite à une ou deux sourates par jour. Chaque jour

le même processus jusqu'à connaître tout le Coran et être en mesure de le réciter tout entier. A ce stade on revient en arrière fréquemment afin de bien maîtriser le Coran.

Le troisième niveau, est l'étude spécialisée des matières islamiques de son choix par exemple le droit islamique. Cette éducation selon lui fortifie l'homme à la vie sociale par l'union et à la défense d'une même cause et être en même temps des adeptes de la même foi (l'Islam) ; et surtout avoir le courage de supporter les épreuves de la vie pour un au-delà meilleur.

Pour Ahmed Baba, outre que l'éducation, la connaissance devrait être collective, c'est pourquoi qu'il affirma, qu'on ne doit pas chercher la connaissance pour soi, mais pour les autres. Ici, il met l'accent sur le plus utile pour la société entre le savant et le saint. Il en résulte pour lui, que la recherche de la science est à la fois une obligation personnelle (*fard cayn*). C'est-à-dire un devoir obligatoire dont personne ne peut s'affranchir et dont il n'est pas permis de se décharger sur un tiers. Il est aussi une obligation de la communauté (*fard kifaya*). C'est-à-dire un devoir dont l'accomplissement incombe à tous. Mais le fait de se consacrer uniquement à la pratique culturelle n'est qu'une surrogation.

L'utilité du savoir ne se limite pas seulement à celui qui le détient, mais s'étend à la communauté, alors que "la sainteté" (*al walaya*) se limite à la personne du saint (*wali*). Un bienfait dont le bénéfice s'étend à autrui est certainement meilleur au bienfait qui ne profite qu'à un individu.

De plus, nul ne peut douter de l'impérieuse nécessité pour la communauté d'avoir des savants enseignant les sciences et interprétant la loi, alors que peu importe qu'il y ait ou non des gens se consacrant exclusivement aux pratiques culturelles, d'où il nous encourage à chercher le savoir dans le but de servir la communauté.

I – 3- Sur les droits de l'homme

La conception juridique d'Ahmed Baba est fondée à partir du droit islamique, qui condamne toutes les formes d'inégalités sociales, sur le principe de l'égalité de toutes les races devant la loi divine, le droit à la liberté de tout musulman, l'engagement de la défense et de la recherche du savoir, de la vérité, et de la justice.

Pour sa part, Ahmed Baba Es- Sudani est un défenseur des droits de l'homme, son attitude rebelle face à l'armée d'occupation marocaine arbitraire et injustifiée religieusement pour les droits de ses compatriotes en est une preuve pour les générations futures qui devront apprendre à lutter et à respecter les droits aussi bien des hommes que des femmes et surtout des enfants.

Ce droit de l'homme d'Ahmed Baba reflète à la fois son attachement à la liberté humaine et à la dignité humaine qui doivent-être chaque fois défendues.

I – 4- Sur la démocratie

La notion de la démocratie d'Ahmed Baba Es-Sudani était surtout limitée au milieu intellectuel, de ce fait qu'à leur temps les intellectuels étaient ouverts à toutes les discussions concernant la science et la foi ; et prêts à tout moment à se mettre en quête du savoir. Cette liberté de pensée, d'expression et d'action dont ils jouissaient entre eux, n'est pas le cas sur le plan de la pratique sociale, certains comportements sont contraires aux idéaux de la démocratie de certains tenants du pouvoir qu'il déplorait.

Ces tenants du pouvoir se sont des dictateurs oppresseurs qui empêchaient à leurs différents peuples de jouir de leurs libertés de pensées, d'expressions et d'actions qu'il condamne. Cela ne peut conduire qu'à une mauvaise gouvernance qui entrainera à son tour une séparation sociale où le profit individuel serait prioritaire.

Pour lui, tout individu doit avoir une conduite exemplaire, à travers un critère moral basé sur l'ouverture au dialogue, prêt à écouter et à se faire comprendre. Si, c'est un chef par exemple, il doit entreprendre un dialogue franc avec ses concitoyens en écoutant, et surtout en permettant à chacun de jouir de ses droits.

I – 5- Sur la défense de la patrie et de la citoyenneté

Tout individu s'identifie par sa patrie, cette défense de la patrie peut correspondre à la défense de sa dignité en tant qu'être humain.

Pour lui, un patriote doit être surtout un résistant à la pénétration et à la domination étrangère sous toutes ses formes. Sur ce point, il nous sert d'exemple par son engagement patriotique d'une part, dont il a fait preuve lors de l'invasion de son pays, le Songhoï, par le Maroc et d'autre part il se justifie par ses écrits par lesquels, il atteint

les cimes de la pensée, de l'action progressiste et de l'actualisation sociale de ses idées philosophiques dont la pratique politique rejoint la théorie philosophique.

Son patriotisme est un nationalisme de libération qui s'oppose à l'expansionnisme oppresseur marocain, au nom du droit des peuples musulmans du Soudan à la liberté, selon les principes de la justice coranique. Celle-ci en effet, ne peut admettre qu'un peuple soudanien converti à l'Islam depuis des siècles puisse être obligé à se soumettre à un autre peuple musulman.

Cependant, on peut dire de lui qu'il est un visionnaire, un homme en avance sur son temps, qui traite des problèmes d'actualités.

Tels que, l'éducation, bien que sa conception soit purement islamique, elle est promesse d'un avenir meilleur pour les medersas (les écoles coraniques) en général et en particulier pour l'homme en l'invitant à éduquer son enfant, par son envoi à l'école pour l'adapter à la vie sociale.

Quant à l'éducation au niveau mondial en général et en particulier malien, elle est souvent confrontée à certaines difficultés qui nous contraignent à réfléchir de nouveau sur le concept de « l'éducation ». Or pour Ahmed Baba, sans éducation, il ne pourrait y avoir de développement. C'est en ce sens qu'il disait qu'« elle est le socle de tout développement ».

Prenons, le cas malien par exemple l'éducation est malade pour ne pas dire d'elle, qu'elle s'est déjà trouvée sur le chemin de sa mort prochaine. Elle est la cible préférée des troubles syndicalistes et étudiantins. Sans tenir compte des grèves illimitées des professeurs, étudiants, élèves, et à cela s'ajoute le manque permanent de documents et matériels scolaires dans certains établissements ...etc.

Ce qui nous amène à retenir que si notre pays n'est pas du tout développé, ce qu'il n'y a pas eu toujours d'éducation valable et adaptée à nos besoins pour qu'on puisse se développer et rattraper le retard. Or l'avenir d'un pays dépend de sa jeunesse et l'éducation est l'avenir de la jeunesse.

Mais il est toujours souhaitable de s'inspirer d'Ahmed Baba, à propos de l'éducation, c'est-à-dire de prendre soin de notre chère éducation en remédiant si possible qu'il soit à ses difficultés. Les dirigeants doivent prendre leurs responsabilités, les étudiants et

élèves à leur tour de se conformer strictement aux règlements intérieurs de leurs établissements respectifs, sanctionner ce qui doit être sanctionné et honorer ce qui doit l'être. Nous pouvons, si nous voulons le faire, c'est dans cette voie, que l'éducation pourra jouer son rôle de facteur de développement, comme l'avait prédit Ahmed Baba au XVI^e siècle.

Sur les droits de l'homme, aujourd'hui, ces droits ne sont plus respectés, l'homme n'est plus considéré, sa dignité bafouée, seul l'aspect économique compte pour les hommes, non la valeur humaine, en tant que, principe inviolable et sacré. Ahmed Baba fonde son droit sur celui de l'Islam qui condamne toute atteinte à l'homme, malgré que l'Islam ne soit pratiqué que par ses fideles, ce droit peut nous servir en dehors de la religion musulmane. Du fait que toutes les conceptions sociales placent l'homme au centre de leurs réflexions comme valeur suprême.

Dans sa lutte pour les droits de l'homme en général et en particulier celui des femmes et des enfants, elle s'est toujours manifestée dans ses actes, puis s'est confirmée depuis l'occupation marocaine de son pays jusqu'à la libération nationale du Soudan. Il respectait la *sharia* (loi musulmane) à la lettre et se refusa toute injustice à l'égard de toute personne. Durant l'occupation, il s'est toujours battu pour la libération de ses concitoyens, ce qui l'a conduit à se faire arrêter puis déporter au Maroc, car il était devenu dérangeant. Ahmed Baba, en tant que penseur, s'est toujours soucié de la liberté et de la justice, ce qui prouve qu'il est en avance sur son temps. Un exemple dont peut s'inspirer chacun d'entre nous pour un monde, où il y aurait plus de justice, de liberté et d'égalité.

Sur la démocratie, aujourd'hui, on a tendance à ne plus se laisser séparer du pouvoir à tout prix. C'est ainsi que chez nous en Afrique, la plupart de nos chefs d'Etat se font élire démocratiquement, et se transforment petit à petit en dictateur, ils oppressent leur population par la suppression totale de leurs droits et libertés (pensées, expressions, actions) ce qui est contraire à sa conception, qui veut la liberté et la justice pour chaque citoyen. Pour Ahmed Baba, il ne saurait y avoir de la démocratie (au sens large du terme) que lorsque le chef (dirigeant) soit un homme de dialogue, d'ouverture, prêt à discuter avec son peuple et n'agit que selon la volonté commune. C'est-à-dire que dans l'intérêt commun, ce qui prouve qu'à son temps (XVI^e siècle) il était animé par le souci de la démocratie (au sens communautaire, collectif, et social) auquel nous sommes

confrontés à nos jours, il me semble qu'on peut toujours s'inspirer de lui pour sauver nos peuples.

Pour la défense de la patrie et de la citoyenneté, elle est plus que d'actualité, dans la plupart des pays africains, on assiste à des guerres intestines visant à défendre sa patrie. C'est une guerre au contraire qui ne défend que l'intérêt d'un poignet d'homme en faisant souffrir une bonne partie de la population civile qui se transforme souvent en réfugié dans son propre pays, tel le cas de la Somalie, par exemple. Si on se dit vraiment patriote, on devrait être prêt à mourir pour sa patrie et également, on devrait la défendre, puis entretenir la paix, le seul gage d'une stabilité sociale qui permettra un développement social, économique et politique.

Son attitude hostile face à l'envahisseur marocain illustre bien son attachement à sa patrie et surtout à la défense de sa citoyenneté soudanaise avant tout. La défense de la patrie et de la citoyenneté ne sont plus respectées, où leurs sens ne sont plus connus du public, afin de sortir, de cette situation, il faudrait passer par des sensibilisations sur les notions telles que : la patrie et la citoyenneté. Ahmed Baba peut toujours nous servir de source d'inspiration.

II- Son approche intellectuelle par rapport à celle d'Ibn Khaldoum

II- 1- Ibn Khaldoum (1332-1406) & Ahmed Baba Es-Sudani (1556-1627)

Ibn khaldoum, est un historien, philosophe et homme politique Tunisien. Sa façon d'analyser les changements sociaux qu'il a observés dans sa culture lui vaut d'être comme étant, à l'avant-garde de la sociologie. C'est surtout un historien de premier plan auquel on doit des Prolégomènes à l'Histoire Universelle et Le Livre des Exemples ou livres des considérations sur l'histoire des Arabes, des Persans et des Berbères, deux ouvrages résolument modernes dans leur méthodologie, Ibn Khaldoum insistant sur l'importance des sources et de leur vérifications.

Son “Discours sur l’Histoire Universelle“ traduit par Vicent Monteil¹⁵. Ibn Khaldoum se présente comme un historien, ce qu’il est en effet, mais il est aussi cinq siècles, avant Auguste Comte l’inventeur de la sociologie : Ibn Khaldoum dit dans sa préface : “Notre propos actuel est d’une conception nouvelle, c’est une science indépendante dont l’objet spécifique est la civilisation humaine et la société humaine“. Il s’agit pour Ibn Khaldoum, d’étudier la nature de la civilisation, à savoir : la vie sauvage et la vie sociale, les particularismes dus à l’esprit de clan et les modalités par lesquels un groupe humain en domine un autre.

1 - Ce qui le conduit à examiner la naissance du pouvoir, des dynasties et des classes sociales, des professions lucratives et des manières de gagner sa vie, enfin des sciences et des arts. Articulée en six (6) chapitres, c’est une somme de connaissances de son temps que nous livre ainsi le lointain précurseur de nos encyclopédistes.

Ibn Khaldoum, utilise un rationalisme dans sa démarche, qui exclut tout examen de la nature humaine et semble se détourner également de tout recours à un fondement religieux. Le comportement sociopolitique du groupe, tel qu’il est décrit dans la *Muqaddima*, est plutôt d’ordre épistémologique : assigner à l’histoire une place dans l’organisation du savoir d’où elle est absente jusque-là.

Ahmed Baba Es-Sudani, en tant que savant et chercheur le plus avancé de son temps, on peut considérer de lui, qu’il utilisait le rationalisme d’Ibn Khaldoum, mais en tout cas, il est à noter qu’Ahmed Baba Es-sudani est rationaliste dans sa démarche méthodologique pour mener ses recherches et démonstrations en cas de besoin, par exemple l’entretien avec le Sultan marocain dans lequel, il met en évidence son raisonnement digne d’un philosophe pour montrer au Sultan que l’annexion du Soudan par son armée est injuste et injustifiable. Il affirmait que : “L annexion de tout peuple musulman par un autre, est condamné par l’Islam“. De ce fait, lui aussi a élaboré certaines théories sociales dont celle basée sur la situation juridique des esclaves au Soudan, il produisit également des fatwas (consultations juridiques). Tous deux ont joué

¹⁵ Source : Discours sur l’histoire universelle (*Al Muqaddima*) par Ibn Khaldoum, traduit de l’arabe par Vicent Monteil (Paris/Arles, Sindbad/Actes sud, 3^e édition, 1997).

un rôle important dans l'épanouissement de l'Islam au Soudan et au Maghreb, également des grands conservateurs des traditions. Tout comme Ibn Khaldoum, Ahmed Baba Es-Sudani, il a le souci de la bonne gouvernance. Ibn Khaldoum, ses œuvres ont servi à la formation de la plupart des savants du monde arabo-musulman. Il était conseiller et cadî comme l'avait Ahmed Baba Es-Sudani en son temps. Ils défendaient l'Islam en tant qu'une religion de l'Etat, raison pour laquelle les pouvoirs spirituels et temporels sont confondus, ils sont issus des quatre écoles du droit musulman Sunnite, le hanafisme, le malékisme, le chafiisme, et le hanbalisme possèdent chacune par tradition, leur propre grand juge. Le malékisme, dont fait alors partie Ibn Khaldoum, Ahmed Baba Es-Sudani, est principalement en Afrique de l'Ouest.

Ainsi pour résumer l'importance et la qualité de la pensée d'Ibn Khaldoum, est tout à fait remarquable à travers ses œuvres, il crée pour la première fois dans la culture islamique une science reposant sur l'analyse précise des faits historiques, avant le positivisme européen du XIX^e siècle.

En somme, on peut retenir de ce rapprochement de la pensée d'Ibn Khaldoum et de celle d'Ahmed Baba Es-Sudani sur ces trois plans :

II- 2- Le plan politique

Dans son apport politique, Ibn khaldoum, essaya de mettre une mise en relation de l'histoire et du social comme les conditions nécessaires d'acquérir le pouvoir.

Il utilisait le concept de "cohésion sociale", conduisant à la constitution de tribus et autres types de groupes, dont l'idéologie religieuse peut être un facteur d'accroissement ; celui-ci est en effet, selon lui, le point de force qui légitime le pouvoir des dirigeants.

L'affaiblissement de ces derniers s'avère inévitable dans le temps, du fait de la combinaison de facteurs psychologiques, sociaux, politiques et économiques, conduisant au déclin d'une dynastie ou d'un empire ; lesquels seront remplacés par d'autres, possédant une plus forte "cohésion sociale".

De plus, il était pour une gestion séparée des affaires de l'Etat (entre pouvoirs spirituels « religion » et pouvoirs temporels « Etat »). Quand à, Ahmed Baba Es-Sudani,

il met l'accent sur une gouvernance éclairée comme condition de cohabitation saine entre science et politique¹⁶.

II- 3- Le plan social

Dans son apport social, Ibn Khaldoun voulait d'abord mettre en place une méthode capable d'établir les critères de la vérité historique. Il définissait "la science de la culture", explicitée comme l'étude de la société humaine et des problèmes provoqués par les transformations sociales, dont la succession aboutit finalement à définir la nature d'une société.

En somme, il veut établir une science qui permettra à l'homme de mieux se connaître lui-même à travers sa société. D'autre part, il traite des questions d'une importance extrême pour la bonne marche d'une société, par exemple le « *jihad* » et son interprétation, ce qui l'amènera à parler des injustices causées à certaines populations par des souverains qui ignoraient le vrai sens du mot « *jihad* » ou se servaient de lui pour leurs conquêtes. Le *jihad* a plusieurs facettes. Certains musulmans privilégient le grand *jihad*, un combat sacré contre les forces du mal. Le musulman doit lutter contre lui-même, contre son égoïsme, ses instincts, l'orgueil, la jalousie, l'envie, le mensonge. C'est en quelque sorte une ascèse, développée en particulier dans le Soufisme.

Une autre interprétation du *jihad*, parfois appelée *jihad* mineur ou petit *jihad*, justifie la guerre sainte, en principe défensive, menée contre ceux qui portent atteinte aux intérêts de l'Islam. Les relations entre l'Islam et le monde non musulman sont conçues de façon conflictuelle.

D'où sa lutte pour la cause humaine en général et en particulier celle d'aider les hommes à se connaître eux-mêmes (les différentes formations sociopolitiques). Tous les deux ont un sens élevé de la cause humaniste, quand à Ahmed Baba Es-Sudani, il opte pour un humanisme antiraciste universaliste¹⁷. Il avait écrit certains traités relatifs à la

¹⁶ cf. p 35 de ce mémoire.

¹⁷ cf. p 37 Ibidem.

situation juridique des esclaves au Soudan, pour tenter de mettre fin à l'injustice régnante de son époque. Egalement, il avait parlé du *jihad* et de son interprétation.

II- 4- Le plan religieux

Dans son apport religieux, Ibn Khaldoun, démontre le rôle déterminant du pouvoir dans l'instauration d'une religion. Par exemple, un groupe d'hommes de mêmes intérêts identiques et de comportements, est soumis à la dynamique d'une évolution qui cristallise sa puissance, le groupe cherche à imposer sa souveraineté. A ce moment entre en jeu un autre facteur de civilisation : la religion, superstructure soumise à des déterminations de base (géographiques, sociopolitiques, etc.) et à leur sollicitations. A chaque phase de l'évolution sociale correspond donc un type de comportement religieux. La religion s'insère dans une situation où elle a une fonction d'ordre politique. Mais, il préconisait une gestion des affaires de religion d'une part et d'autre part celle de l'Etat.

Quand à, Ahmed Baba Es-Sudani, il est pour la prééminence de la science et de la pratique religieuse rationnelle sur la foi aveugle¹⁸.

Enfin, si Ibn Khaldoun est le fondateur de ce qu'on appelle aujourd'hui « La sociologie », Ahmed Baba Es-Sudani, peut être considéré comme un de ses héritiers légitimes, par conséquent un des précurseurs à Auguste Comte.

III- Ahmed Baba Es-Sudani & Emmanuel Kant (1724-1804)

Emmanuel Kant, né à Königsberg en Prusse, où il vécut son existence entière. Issu d'une modeste famille ; son père était artisan sellier. Il fut professeur pendant plus de quarante ans à l'Université de Königsberg ; de 1755 à 1797, menant ensemble son enseignement et la composition de ses œuvres. La connaissance, la morale, le droit, l'art, la religion, aucun de ses domaines n'échappe à l'entendue de sa pensée et la profondeur de son analyse critique. Il était une des plus grandes figures de la philosophie classique Allemande, un super génie de son temps, qui avait touché presque à tous les domaines du savoir en général et en particulier la philosophie morale dans sa Critique de la Raison

¹⁸ cf. p. 38 Ibidem.

Pure Pratique, où il avait beaucoup innové certes. Mais dans ce domaine, on peut admettre qu'il n'avait fait que continuer ce qu'Ahmed Baba Es-Sudani, avait débuté moins de deux (2) siècles avant lui dans sa conception morale, fondée sur l'“intention“.

Emmanuel Kant, quand à lui, était soucieux de faire reposer sa philosophie morale sur l'analyse de la conscience commune, il part de cette constatation que la seule chose qui soit toujours bonne est la bonne volonté. C'est-à-dire : “L'intention morale vaut mieux que l'acte moral“.

Cette conception morale fondée sur l'“intention“, avait été introduite et bien argumentée par Ahmed Baba Es-Sudani dans son œuvre Ghayat al –amal en 1592, dans lequel il disait en ces termes : “La *niyya* (intention) écrit-il en substance, est l'énoncée prononcée audiblement ou mentalement par celui qui veut accomplir un acte. Elle a sa place dans le cœur, l'organe central de l'intelligence et de l'attention¹⁹“.

Ils utilisaient tous les deux le même principe fondateur et par conséquent, ne mettaient pas en valeur l'action en tant que telle mais seulement l'“intention“.

Bien vrai qu'ils ne soient pas de la même époque, ni du même lieu. On peut considérer Emmanuel Kant, sans pourtant exagérer, comme un des continuateurs de la conception morale d'Ahmed Baba Es-Sudani, malgré que leurs conceptions respectives soient trop parfaites et idéalistes quand à leurs pratiques.

¹⁹ cf. p. 23 Ibidem

Conclusion

En somme, il ressort de la présente étude que le penseur malien Ahmed Baba Es-Sudani, peut-être qualifié de philosophe africain, négro-berbère de grande envergure. Il est encore d'actualité par son esprit patriotique, son sens de la bonne gouvernance et son souci de la défense des droits de l'homme et de l'égalité des races.

Au plan théorique, sa rigueur méthodologique et son engouement pour la rationalité scientifique demeurent aussi des apports précieux. Il enseigna toute sa vie et laissa des nombreux disciples aussi bien au « Soudan » qu'au Maghreb. Parallèlement, il exerça des fonctions religieuses, judiciaires et d'interprète du droit musulman.

D'où l'intérêt que ses contemporains manifestèrent à son enseignement ainsi que les raisons de l'admiration ou des critiques dont il est l'objet jusqu'à nos jours.

Sa pensée philosophique, politique, sociale, et religieuse laisse percevoir les préoccupations intellectuelles.

En effet, Ahmed Baba Es-Sudani, est un penseur rationaliste de tendance fidéiste. Il essayait de mettre fin à l'obscurantisme qui existait en son temps notamment les différentes déviations religieuses et de rétablir la stricte orthodoxie musulmane.

Il enseignait notamment comment faire la guerre sainte « *Jihad* », contrairement à tout fanatisme religieux qui prévaut aujourd'hui chez les terroristes de la nébuleuse « *Alcaïda* » et qui dénature l'image réelle de l'Islam. Le moment est bien indiqué pour faire un retour à la doctrine d'Ahmed Baba.

En effet, cet éminent penseur ne mérite pas de sombrer dans l'oubli, du fait de son esprit de paix, de son patriotisme, de son humanisme qui militent en faveur de son retour au premier plan, dans un continent qui a soif de liberté, de justice et de progrès ; et dans un monde qui a soif de paix.

Ainsi, trente-neuf ans après la création du Centre de Documentations et de Recherches Ahmed Baba (C.D.R.A.B), grâce à la contribution de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (U.N.E.S.C.O).

Le grand érudit de Tombouctou, vient d'être réhabilité avec l'inauguration du 24 janvier 2009 de l'Institut des Hautes Etudes et des Recherches Islamiques Ahmed Baba (I.H.R.I.A.B) grâce à la volonté des autorités maliennes et celles d'Afrique du Sud de marquer la renaissance de l'Afrique tout-entière avec l'œuvre d'Ahmed Baba.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Bibliographie

I - Les ouvrages généraux

- **Dubois (Félix)**, *Tombouctou la mystérieuse*, Paris, Ernest Flammarion, 1972.
- **Essadi (Adderhaman)**, *Tarrikh Es – Soudan*, texte arabe, trad. par O. Houdas, Maisonneuve Paris, 1981.
- **Kati (Mahmoud et Ibn Moctar)**, *Tarrikh El Fattach*, texte arabe, trad. par O. Houdas, 2^{ème} édition, Paris, Maisonneuve, 1964.
- **Ibn Khaldoun**, *Discours sur l'Histoire Universelle (Al Muqaddima)*, texte arabe, trad. par Vincent Monteil (Paris/Arles, Sind Bad/Actes Sud, 3^e édition, 1997).

II – L'ouvrage spécialisé

- **Mahmoud – A- Zouber**, *Ahmad Baba de Tombouctou (1556-1627), Sa vie et Son oeuvre*, G-P, Maisonneuve et Larose, Paris, 1977.

III – Les articles

- **I.H.E.R.I.A.B**, Sous la direction de publication du CDRAB à Tombouctou « Symposium sur l'université de Sankoré et ses érudits » 28 Juillet au 03 Août 1996.
- **Ministère de la culture du Mali**, Sous la direction de publication du ministère de la culture « Tombouctou 2006 » Magazine de la culture, le Donko, N° 06, Bamako, Septembre 2006
- **Salem Ould Alhadje**, Sous sa direction de publication à Tombouctou, *L'âge d'or de la cité ou Tombouctou et les Askia de Gao (1493-1591)*.

IV – Les informateurs

- **Dr. Mahmoud A Zouber**, conseiller à la présidence de la république du Mali

- **Mahamane Djittèye**, directeur- Adjoint de la mission culturelle de Tombouctou (Djingarey – ber).
- **Sidi Alliman Maiga**, arabisant et chercheur de l’I.H.E.R.I.A.B (Institut des Hautes Etudes et des Recherches Islamiques Ahmed Baba) de Tombouctou (Djingarey- ber).
- **Salem Ould Alhadje**

Historien et chercheur à Tombouctou (Sankoré).

- **Hammou Dédeou**, conseiller pédagogique au centre d’animation pédagogique (C.A.P) Tombouctou.
- **Sane Chirfi**, directeur de l’Office Malien du Tourisme et de l’hôtellerie de Tombouctou (Djingarey –ber) et le président de la SAVAM – DCI. Association de Sauvegarde et de Valorisation des Manuscrits et Pour la Défense de la Culture Islamique.
- **Mohamed Touré**, arabisant et chercheur à la bibliothèque Mama Haïdara (Sankoré) à Tombouctou.
- **Ahmed Baba dit Baba Sane**, arabisant et chercheur à la bibliothèque Ahmed Baba Aboul Abbas (Badjindé) à Tombouctou.

V - Site Web

- [www. Ethiopique-revue-negro-africaine de littérature et de philosophie. Com](http://www.Ethiopique-revue-negro-africaine.de.litterature.et.de.philosophie.Com)

TABLE DES MATIERES

Sommaire.....	I
Dédicace.....	II
Remerciements.....	III
Résumé.....	IV
	PAGES
Introduction.....	1
Chapitre premier Vie et œuvres d'Ahmed Baba Es-Sudâni	4
I-Vie.....	4
I-1-Date et lieu de naissance.....	4
I-2- Enfance et jeunesse.....	4
I-3- Ahmed Baba et l'expédition marocaine au Soudan.....	5
I-4- Activités au Maroc.....	7
I-5- Retour au Soudan.....	8
I-6- Date et lieu de la mort.....	9
I-7- Descendance.....	9
II-Ses œuvres.....	10

II-1-Les ouvrages de la première Tombouctienne : (1556/1593).....	10
II-2-Les ouvrages de la période marocaine : (1593/1607).....	12
II-3-Les ouvrages de la deuxième période Tombouctienne : (1608/1627).....	15
II-4-Quelques ouvrages détaillés.....	16
II-4-1-Miraj al- suud.....	16
II-4-2-Kifayat al- muhtaj.....	17
II-4-3-Jalb al- nima.....	18
II-4-4-Tuhfat al- fudala.....	20
II-4-5-Jawab an al- qawanin.....	21
II-4-6-Tanwir al qulub.....	23
II-4-7-Ghayat al amal.....	23
II-4-8-Al- lam.....	25
Chapitre deuxième Présentation de sa doctrine	26
I-Genèse de sa doctrine.....	26
I-1-Ses maîtres.....	26
I-1-1- Ahmad Al- hajj.....	26
I-1-2- Muhammad bagayogo.....	26
I-1-3- Al- Aqib.....	27
I-1-4- Abu bakr.....	28
I-1-5- Ahmad said.....	28

I-2- L'enseignement universitaire à Tombouctou.....	28
II- Sa pensée philosophique.....	32
III- Sa méthode.....	34
IV- Ses idées politiques.....	35
V- Ses idées sociales.....	37
VI- Ses idées religieuses.....	38
 Chapitre III Analyse critique de sa doctrine.....	 40
 I- Les caractéristiques de sa vision intellectuelle.....	 41
I-1- Son approche intellectuelle par rapport à celle de ses contemporains.....	42
I- 2- Sur l'éducation.....	43
I- 3- Sur les droits de l'homme.....	44
I- 4- Sur la démocratie.....	45
I- 5- Sur la défense de la patrie et de la citoyenneté.....	45
II- Son approche intellectuelle par rapport à celle d'Ibn Khaldoum.....	48
II-1- Ibn Khaldoum (1332-1406) & Ahmed Baba Es-Sudani (1556-1627).....	48
II- 2- Le plan politique.....	50
II- 3- Le plan social.....	51
II- 4- Le plan religieux.....	52
III- Son approche intellectuelle par rapport à celle d'Emmanuel Kant.....	52

Conclusion.....	54
Bibliographie.....	56
Table des matières.....	58
Annexe	62

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Annexe Ces quelques photographies et une photocopie d'une page d'un feuillet de folio.

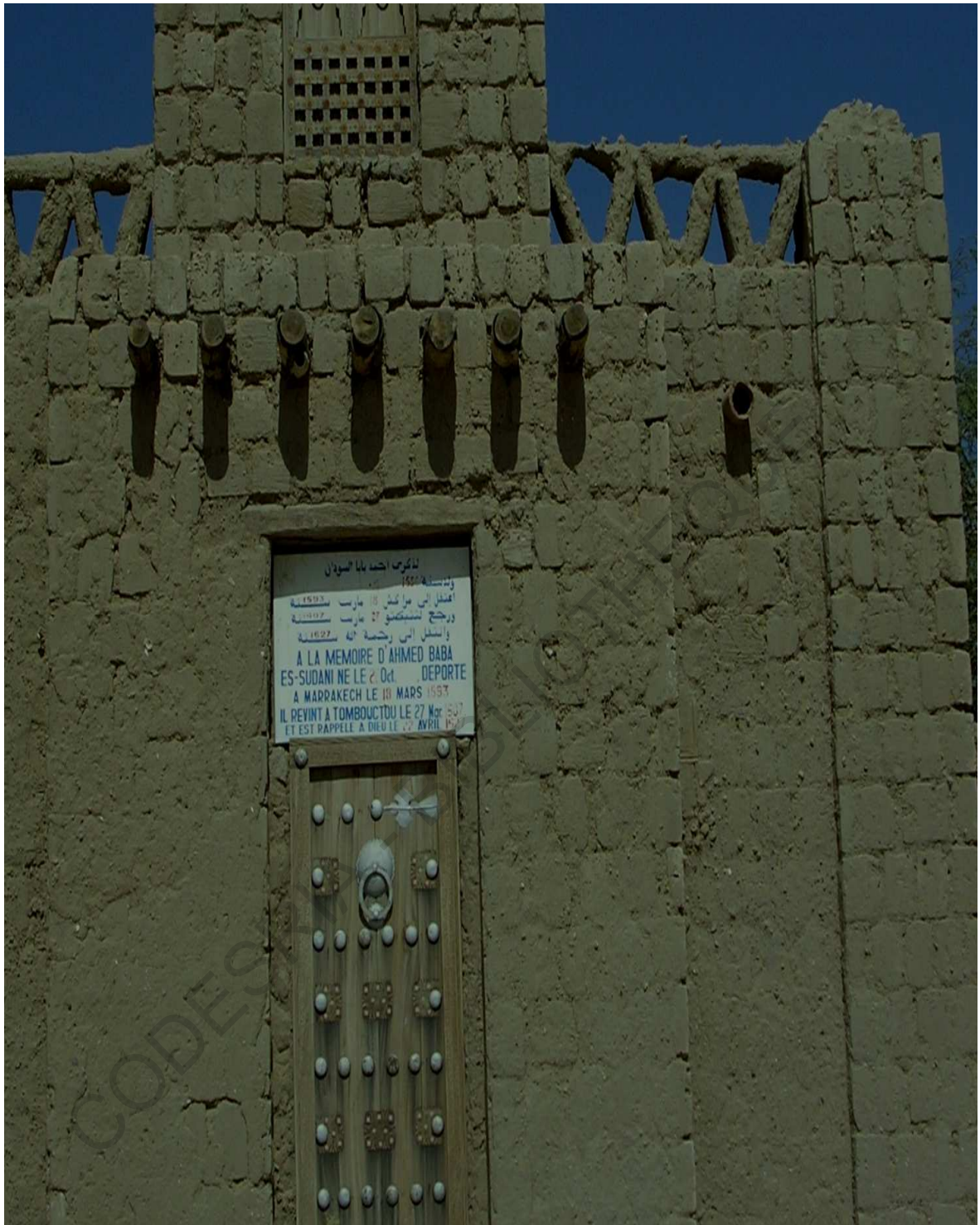
CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



Le centre de documentations et de recherches Ahmed Baba (CDRAB) s'est transformé en Institut des Hautes Etudes et de Recherches Islamiques Ahmed Baba.



Mosquée de Sankoré - *Ex Université de Sankoré*, située au Nord-est de la ville dans le quartier du même nom. Beaucoup moins grande que la mosquée Djingarey-ber. Elle a un passé prestigieux à cause de l'université qu'elle abrita jusqu'au XVI^e siècle.



Cette **Maison** est à la mémoire d'**Ahmed Baba Es- Soudani**, située tout juste au Nord de la mosquée Sankoré.



Le nouveau **Institut Ahmed Baba Es-Sudani**, inauguré le 24 janvier 2009 à la place Sankoré de Tombouctou, à proximité de la mosquée Sankoré (Ex- Université de Sankoré) ; grâce à la volonté des autorités maliennes et Sud africaines. Cet institut, s'appelle "**Institut des Hautes Etudes et des Recherches Islamiques Ahmed Baba**". **(I.H.R.I.A.B)**



Le nouveau **Institut Ahmed Baba Es-Sudan**



Le nouveau **Institut Ahmed Baba Es-Sudani**